

Introduction



La ville doit être durable. Pour cela, l'architecture est au service du public, des usagers, de ses habitants. La conscience de notre responsabilité dans l'acte de bâtir nous interdit de travailler pour un enjeu personnel.

Le travail de notre atelier s'élabore autour du projet. Ce projet est un tout autour duquel se fédèrent les différentes disciplines et compétences qui participent à son élaboration.

Alors notre atelier d'architectes et de paysagistes développe, conçoit et dessine des projets d'aménagement de quartiers, d'espaces publics et de bâtiments, parce que ces programmes là, ces échelles là, sont l'essence même de notre métier. Nous sommes des artisans de la globalité, des généralistes, surtout pas des spécialistes.

Les références (projets ou réalisations) que nous présentons constituent une synthèse de la production de l'atelier de notre travail d'architectes, d'urbanistes et de paysagistes.

Elles révèlent, au travers d'une commande très diverse (maîtrises d'ouvrage, programmes, échelles, localisations), une ambition, une démarche de conception urbaine et architecturale, d'une équipe de 40 collaborateurs désormais portée par six associés.



Histoire de l'atelier

- 1993** Création de la S.A Atelier d'Architectes Bruno Dumetier
- 1999** Association de Dominique Gautier
- 2003** Association de Stéphane Conquet
- 2004** Ouverture de l'atelier à Paris XI
Clara Durand-Seidl devient secrétaire général
- 2007** Trophée de l'aménagement urbain du Moniteur pour le tramway de l'agglomération Mulhousienne
- 2008** La S.A. devient Gautier+Conquet et Associés
Dominique Gautier : Directeur Général
Stéphane Conquet : Directeur Général Délégué
Clara Durand-Seidl : Associée
Création de Eco+Construire, société d'économie du projet
- 2011** Philip Murphy, Pascal Hendier et Benoit Scribe sont associés
35 salariés

L'atelier aujourd'hui

L'atelier Gautier+Conquet existe depuis 2008. Huit ans, c'est jeune pour une agence d'architecture. Mais l'atelier ne fait pas son âge, et compter huit ans serait oublier l'expérience à braquets multiples de ses fondateurs. Car avant d'être regroupés sous cette appellation, les intéressés ont eu une vie... et des itinéraires bien différents. Au fil des années professionnelles, les parcours se croisent, les rencontres s'opèrent, chez Jourda et Perraudin, Bruno Dumetier Renzo Piano, ou Michel Corajoud ...

En réalité, le hasard n'est pour rien dans cette volonté constructive de fédérer les énergies et les compétences au sein d'une structure commune : tout comme l'écrivain ethnologue Victor Segalen avait érigé le « divers » au rang d'esthétique, les fondateurs de Gautier+Conquet voient dans cette association de parcours l'opportunité de cumuler les maîtrises : architecturale, urbaine, formelle, fonctionnelle, technique, économique... Au final, la maîtrise globale... de la « maîtrise d'œuvre ».

Atelier recomposé

L'agence actuelle est logée dans les anciens locaux d'un tapissier en plein sixième arrondissement de Lyon, non loin de La Part-Dieu. De la typologie industrielle, ont été conservées les ouvertures, la qualité de la lumière et la volumétrie.

Dominique Gautier a travaillé sept ans chez Jourda et Perraudin, avant de rejoindre en 1997 Bruno Dumetier (AABD) avec

Stéphane Conquet puis, plus tard, Clara Durand Seidl. En 2008, comme il l'avait anticipé près de dix années auparavant, Bruno Dumetier quitte la structure. AABD Architectes devient alors Gautier+Conquet & Associés.

Philip Murphy rencontre Dominique Gautier chez Jourda&Perraudin, après une formation au Canterbury Polytechnic de Londres et un passage chez Manuelle Gautrand. Il rejoint l'atelier en 1998.

Après des études d'architecte d'intérieur (HES à Genève), Pascal Hendier passe 13 ans chez Marc Mimram puis Renzo Piano à Paris où il travaille, notamment, sur le projet de la Cité Internationale de Lyon. Là, il rencontre le paysagiste Benoit Scribe, qui travaille alors chez Claire et Michel Corajoud. Tous deux parisiens et témoins de la très grande complicité qui unit ces deux grands de l'architecture et du paysage, ils choisissent de rester à Lyon après avoir travaillé sur la Cité Internationale, et rejoignent l'atelier en 2006.

Stratégie d'archipel

Ce qui les sépare, c'est ce qui les relie. Chacun des associés, avec son tempérament, son propre système de valeur, est capable de converger vers un projet commun. Pour tous, ces formations et ces pratiques sont une source d'enrichissement mutuel qui vient nourrir les échanges et les discussions.

« A plusieurs, on est meilleur. »



Car Gautier+Conquet, c'est d'abord cette culture partagée qui génère, bien qu'ils s'en défendent, un véritable esprit d'entreprise. Cette culture commune ne naît pas du hasard, mais d'une véritable volonté portée par Dominique Gautier, et largement soutenue par tous.

Aussi l'atelier au grand complet se déplace-t-il chaque année, soit pour visiter un projet de l'agence, à Saint-Etienne sur le site du musée Couriot, à Genève pour découvrir la qualité Made in Suisse, à Valence, où l'agence a aménagé les boulevards, à Nîmes après la mise en service de la ligne de BHNS avec son bâtiment d'exploitation et ses stations... soit à l'occasion d'un voyage d'étude pour comprendre les villes et les territoires et rencontrer architectes et urbanistes locaux. Là encore, à Rennes, Munich, Berlin, Nantes ou Rotterdam, l'objectif poursuivi est le même : échanger, s'instruire, partager et créer une culture commune. Stimulation incessante et synergie constructive, dans tous les sens du terme.

Une démarche globale

Il en va de la taille de l'atelier comme de son âge : les apparences sont trompeuses. Avec plus de 30 personnes dont cinq associés et deux localisations, la taille de l'agence forme avant tout une puissance de travail et de production vis-à-vis des maîtres d'ouvrage, des bureaux d'études et des entreprises, et. Etant ainsi en mesure de peser à armes égales dans le débat et l'acte de faire, Gautier+Conquet peut revendiquer toutes les phases du projet, quel que soit le programme. En effet, désireux de ne pas se cantonner à la construction de bâtiments ou d'équipements (résidence pour étudiants, médiathèques, immeubles de logements, Archives départementales du Rhône, passerelle à Epinal...), l'atelier travaille sur des espaces publics (esplanade du Gros Caillou à Lyon, aménagement de la Place Garibaldi à Nice...) et, en amont de la question des transports, sur des projets urbains (tramway de l'agglomération mulhousienne, place au Havre, pôle modal d'Antibes, gare d'Annemasse...).

Pour Gautier+Conquet & Associés, un projet est un tout, autour duquel se fédèrent les différentes disciplines nécessaires à son élaboration. Soucieux de développer une architecture au service des usagers, l'atelier adopte une attitude de généraliste, car c'est aussi hors-champ que les choses se passent. L'espace est appréhendé dans sa globalité : territoire, enjeux, usage, fonction, forme.

Approche linéaire du projet

A chaque projet, un questionnement systématique de toutes les implications urbaines, une analyse complète du site et du « déjà-là », des échanges, du recul, avec la volonté d'épurer, pour ne pas perdre de vue l'idée essentielle : ce serait quoi, bien construire ici ? Se considérant volontiers comme « producteur » plutôt qu'« auteur », l'atelier ne cherche pas à faire œuvre et refuse l'arrogance d'une architecture spectaculaire. Au bavardage formel et tapageur, il préfère cultiver

la justesse constructive et la simplicité formelle. La présence et l'usage plutôt que l'apparence. La réalité est là, dans des projets sobres et rigoureux - dont on sait quelles richesses ils fécondent-, où l'architecture affiche une clarté structurelle, une disposition rationnelle des fonctions, une vérité des matériaux, un dessin soigné des détails, une précision des assemblages...

Pour ce faire, point de spécialisation : la fabrique des projets est abordée selon une approche linéaire de A à Z : en phase concours, un directeur de projet lit le programme, défriche, oriente, propose des directions, dialogue avec Dominique ou Stéphane, avant de chapeauter un chef de projet qui sera l'interlocuteur quotidien du maître d'ouvrage tout au long du processus. Une manière de former les plus jeunes, de responsabiliser chacun, et d'approcher le métier sous toutes ses facettes. Un moyen également de fidéliser les collaborateurs. Des « Retours de chantiers » créent, là encore, les conditions d'un « bon » partage du projet au sein de l'agence, comme avec les services futurs gestionnaires et/ou les usagers / riverains)...

Dimension artisanale ?

Si la taille est un moyen, l'atelier n'entend pas moins garder sa dimension artisanale... Des artisans de la globalité.

Ainsi Le travail sur maquette est un outil essentiel de la conception, à l'origine de tous les projets, qui renvoie aux notions d'expérimentation, de prototype, de réversibilité de tout ou partie du projet. Car aujourd'hui, la modélisation informatique ne suffit pas: le travail sur maquette constitue, en soi, un véritable espace d'échanges et de réflexions internes qui permet d'affiner les proportions, la forme, les prospects, la volumétrie.

L'atelier maquette dispose d'un espace dédié avec tous les outils et les matériaux nécessaires. En montrant l'essentiel, l'objet physique sert également d'outil de communication auprès des acteurs du projet. Elle permet de se rapprocher des entrepreneurs, renvoyant à l'idée de compagnonnage et de croisement des cultures.

Alors, ce serait quoi, bien construire ? Privilégier le confort d'usage ? Optimiser la matière ? S'adapter à un contexte géographique, social et économique ? Etre en cohérence avec le programme ? Trouver l'équation juste entre économie et construction ? Comme tout ce qui est compliqué à faire, la réponse, simple, sera empruntée à Alvaro Siza: « imaginer l'évidence ».

Aussi, au qualificatif « jeune » du début pourrait-on ajouter : sage. Sage, c'est-à-dire stable, solide, adaptable. Polyvalent. Jeune et sage. On voit par-là que cet oxymore ne saurait se réduire à l'opposition de deux valeurs antagonistes mais qu'il sert, au contraire, une recherche harmonieuse de l'unité que l'on croyait impossible.

Sommaire

Équipements publics

Archives départementales du Rhône	3
Le parc musée de la Mine à Saint-Etienne	5
Médiathèque de Chaponost	7
Médiathèque de Saint-Just Saint-Rambert	9
Médiathèque d'Oullins	11
Médiathèque de Montrond-les-Bains	13
Équipement socio-culturel à Clichy-la-Garenne	15
Institut Français de Civilisation Musulmane à Lyon	17

Logements

Logements, quartier Mistral à Grenoble	21
Parc Debrousse à Lyon	23
Logements BBC+ à Bourg-lès-Valence	25
Logements BBC et maisons passives, La Duchère à Lyon	27
Îlot 06, La Duchère à Lyon	29
Logements Stello à Grenoble	31
Logements ZAC Vaise Industrie à Lyon 9 ^e	33
Bibliothèque de quartier et logements à Lyon 3 ^e	35
Les Îlots verts à Saint-Priest	37
Logements ZAC des Fontaines à Sennecey-lès-Dijon	39
Commerces et logements à Vaulx-en-Velin	41
Logements étudiants en Avignon	43
Logements étudiants à Villeurbanne	45
Logements étudiants, quartier de Saint-Just à Lyon	47
Réhabilitation de logements, quartier de la Sauvegarde à Lyon	49
Les corons du XXI ^{ème} siècle en Vendée	51
Quartier Basseau à Angoulême	53

Tertiaire

Canceropôle de Saint-Etienne : Le Centre Hygée	57
Immeuble de bureaux, quartier Europôle à Grenoble	59

Immeuble de bureaux, Zac des Girondins, Lyon Gerland	61
Parc d'activités Technicité en Avignon	63
Nouvel Hôpital de Voiron	65
Centre d'échanges de Lyon Perrache	67

Espaces publics

Quai Gillet à Lyon (autour du Pont Schuman)	71
Berges du canal Saint-Denis à Paris	73
Port de Javel à Paris	75
Quartier des Pins à Vitrolles	77
Avenue Mermoz à Lyon	79
Les boulevards de Valence	81
Place Garibaldi à Nice	83
Une place au Havre	85
Les places Jutard et Raspail à Lyon	87
L'esplanade du Gros-Caillou	89
Jardin privé en coeur d'îlot à Lyon Vaise	91
ZAC Seine Arche à Nanterre	93
Mobilier urbain de Nîmes	95
Mobilier urbain de Valence	97
Mobilier urbain de Lyon	99

Mobilités

Pôle modal d'Antibes	103
Pôle modal de la gare de Bourg-en-Bresse	105
Quartier de la gare d'Annemasse	107
Passerelle à Epinal	109
Téléphérique à Créteil	111
Couverture du Paillon à Nice	113
Parking Relais (450 places) à Lyon	115
Tramway à Grenoble	117
Tramway La Défense-Bezons	119

Tramway de l'agglomération mulhousienne	121
Tramway de Saint-Etienne	123
Tramway à Montréal	125
Tram-Train Massy Evry (TTME)	127
Tramway à Stockholm	129
BHNS, stations et P+R à Nîmes	131
BHNS, campus Saint-Jérôme à Marseille	133
"Axe Est-Ouest" et P+R à Rennes	135
Aix-en-Provence, insertion urbaine du BHNS	137
TCSP de Cayenne	139
TCSP, rive ouest du lac d'Annecy	141

Urbanisme

Berges de Loire à Roanne	145
Fort-de-France, Ecoquartier caraïbéen	147
Ecoquartier de Pringy	149
Saint-Julien-en-Genevois, une porte de ville	151
Schéma directeur parc Couriot à Saint-Etienne	153
ZAC Armstrong à Vénissieux	155
Quartier Mermoz à Lyon : schéma directeur	157
Quartier Anatole France à La Trinité	159

Études et concours

Espaces publics autour du CEVA à Genève	163
Quais de Saône à Chalon sur Saône	165
Tramway de l'agglomération toulousaine	167
Tramway des Maréchaux à Paris	169
BHNS et centre de maintenance en Martinique	171
Complexe d'exploitation à Toulon	173

Annexe : CV

+ Équipements publics

Construction des nouvelles archives départementales du Rhône à Lyon (69)

En association avec Bruno Dumetier et Agence Séquences

Maître d'ouvrage : Conseil Général du Rhône
Shon : 18 200 m²
Montant des travaux : 28 000 000 euros ht
Concours : 2007
Livraison : 2014



+ Archives du Rhône : des boites précieuses et performantes

Lauréat Archi Design Club Award - Edition 2015

La préservation des archives est un travail minutieux et savant de «mise en boîte».

Notre projet, dans un paysage urbain hétérogène, exprime trois «belles boîtes», bien dessinées qui expriment à elles seules la grande valeur de leur contenu. Elles renferment d'autres boîtes, les 54 magasins, protégeant elles-mêmes des petites boîtes, les archives.

L'architecture classique, est composée d'un socle, d'un corps et d'un couronnement.

Les volumes cubiques sont réalisés avec des matériaux précieux et pérennes : socle en pierre, corps principal revêtu de cassettes dorées, alliage d'aluminium et de cuivre embouties lui donnant sa texture. Cet alliage conserve son aspect et sa brillance dans le temps. Cette matière légère s'oppose à la massivité des volumes. Le couronnement est formé d'une double peau vitrée qui éclaire les bureaux.

Le principe constructif et thermique est un volume en béton habillé par une façade légère isolante qui forme un plénum où circule, à vitesse lente, l'air qui balaye les salles d'archives.



Parc musée du Puits Couriot à Saint-Etienne (42)

En association avec Michel Corajoud et Archipat

Maître d'ouvrage : Ville de Saint-Etienne
Surfaces aménagées : Parc : 63 000 m²
Musée de la mine : 3 000 m²
Montant des travaux : 6 600 000 euros ht

Marché de définition : 2009
Livraison : Tranche A : 2014
Tranche B : 2017



+ Construire dans l'existant

Notre intention de conforter l'esprit d'un parc musée, le refus de toute construction neuve sur un site historique classé, s'appuyait sur la (re)mise en valeur des bâtiments existants, de leur histoire. Un des enjeux de l'installation muséographique est de construire une enveloppe qui réponde à des exigences fortes en termes de présentation et de conservation des œuvres muséographiques.

Un ensemble de « boîtes » ou galeries, totalement indépendante de l'enveloppe existante, est installé à l'intérieur du bâtiment et permet l'installation des collections dans des conditions de température et de mise en lumière optimales.

Dès l'entrée dans le bâtiment, nous laissons visible la structure du bâtiment.

Les traces au sol (rails) sont toujours visibles, les murs existant et la charpente restent bruts...et restent visibles depuis les extrémités des galeries.

Notre approche architecturale et muséographique propose ainsi une intervention « dans les murs », sans dénaturer l'identité des bâtiments, tout en apportant une lecture contemporaine par un dialogue entre l'existant et le neuf, entre héritage et modernité.



Médiathèque de Chaponost (69)

Maître d'ouvrage : Ville de Chaponost
Shon : 1 370 m²
Montant des travaux : 3 260 000 euros ht
Concours : 2011
Livraison : 2015

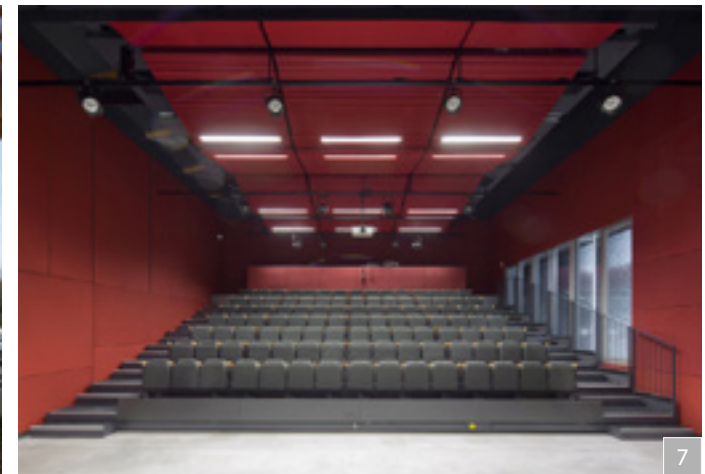


+ Ancrage Urbain

La médiathèque est positionnée en cœur de village comme un générateur d'urbanité. Elle s'inscrit dans ce contexte par la prise en compte du passé, des traces, de son histoire urbaine et sociale. Ainsi, la porte du château est révélée par la création d'une noue paysagère, qui met à nu les fondations du château.

Cet équipement nouveau en cœur de ville doit être un bâtiment expressif, à même de créer un événement urbain, une animation culturelle.

Sa toiture lui confère une silhouette identitaire reconnaissable de tous dans le paysage actuel de la commune. Cette cinquième façade permet de donner aux volumes intérieurs une échelle variée et découpée, de rythmer les différents espaces : salle, hall d'accueil, médiathèque.



Médiathèque tête de réseau à Saint-Just Saint-Rambert (42)

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération Loire Forez
Shon : 2 284 m²
Montant des travaux : 4 500 000 euros ht
Concours : 2010
Livraison : 2013



+ Équipement culturel d'agglomération

L'emplacement de cet équipement en entrée de ville en fait un édifice emblématique pour la ville de Saint-Just Saint-Rambert. Il doit être un bâtiment expressif, un phare, à même de créer un événement urbain, une animation culturelle. La toiture plissée du bâtiment lui confère une silhouette identitaire reconnaissable de tous dans le paysage actuel de la commune. Cette cinquième façade permet de donner une échelle au volume intérieur variée et découpée; un rythme aux différents espaces.

Le projet est axé autour de 3 points forts : un confort visuel optimal, une réduction drastique des consommations, avec l'atteinte du niveau BBC, un choix de matériaux à faible impact environnemental et sanitaire.



Médiathèque Secteur Sémard à Oullins (69)

Maître d'ouvrage : Ville d'Oullins
Shon : 2 560 m²
Montant des travaux : 5 500 000 euros ht
Concours : 2006
Réalisation : 2010



+ Une vitrine culturelle

Rez-de-ville, ouvert et «perméable» à son environnement, la médiathèque est un repère et participe à l'appropriation de ce quartier en mutation.

L'architecture s'exprime à partir de trois matériaux : la pierre pour le sol du parvis et des espaces intérieurs, le bois est utilisé pour toute la structure qui supporte la toiture et les façades vitrées. Le volume de verre s'appuie quant à lui sur le volume de pierre et donne une échelle monumentale à l'ensemble.

Le principe constructif permet de dégager des grands plateaux ouverts aux regards et à la lumière naturelle. Pour autant l'implantation et la distribution de ces plateaux ménagent une échelle et une intimité propices au travail ou à la détente.



Construction d'une médiathèque, d'une vidéothèque d'un cybercentre à Montrond-les-bains (42)

Maître d'ouvrage : Commune de Montrond-les-bains
SP : 1 645 m²
Montant des travaux : 3 500 000 euros ht
Concours : 2013
Livraison : 2017



+ Pôle culturel

Le projet de recomposition du site constitue un projet d'envergure, autour d'un pôle culturel, emblématique pour la commune. La médiathèque se positionne dans l'espace public comme un bâtiment générateur d'urbanité. Elle établit une articulation entre la future voie verte et l'avenue de la Gare marquée par la présence de l'entrée principale sur la rue du Geysier et l'élargissement de l'espace public.

Le prolongement du sol extérieur vers la parcelle voisine 64 et du parking public à travers des espaces verts requalifiés, matérialise son inscription dans le site.

Afin de renforcer la communication du bâtiment avec son environnement proche, nous proposons de repousser les limites de la clôture ouest de la parcelle 64 et de combler la piscine.

La façade sud s'ouvre largement sur le cavalier laissant apparaître les différentes espaces interne du bâtiment. Les deux grandes toitures inclinées sont reconnaissables, et lui confère une identité forte. Orientées

judicieusement afin de capter la lumière naturelle, chaque pan de toiture abrite : côté sud la médiathèque et côté nord la MJC.



Équipement socio-culturel à Clichy-la-Garenne (92)

Maître d'ouvrage : Ville de Clichy -la-Garenne - SEMERCLI
Shon : 570 m²
Montant des travaux : 1 250 000 euros ht
Concours : 2012
Livraison : 2017

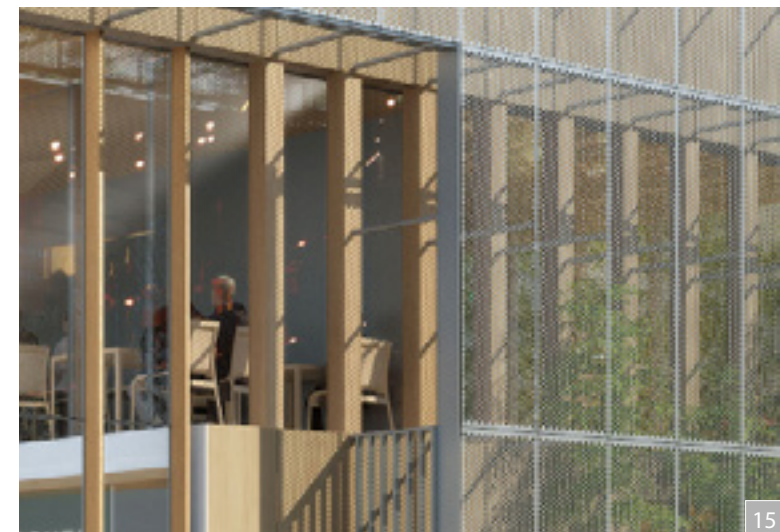
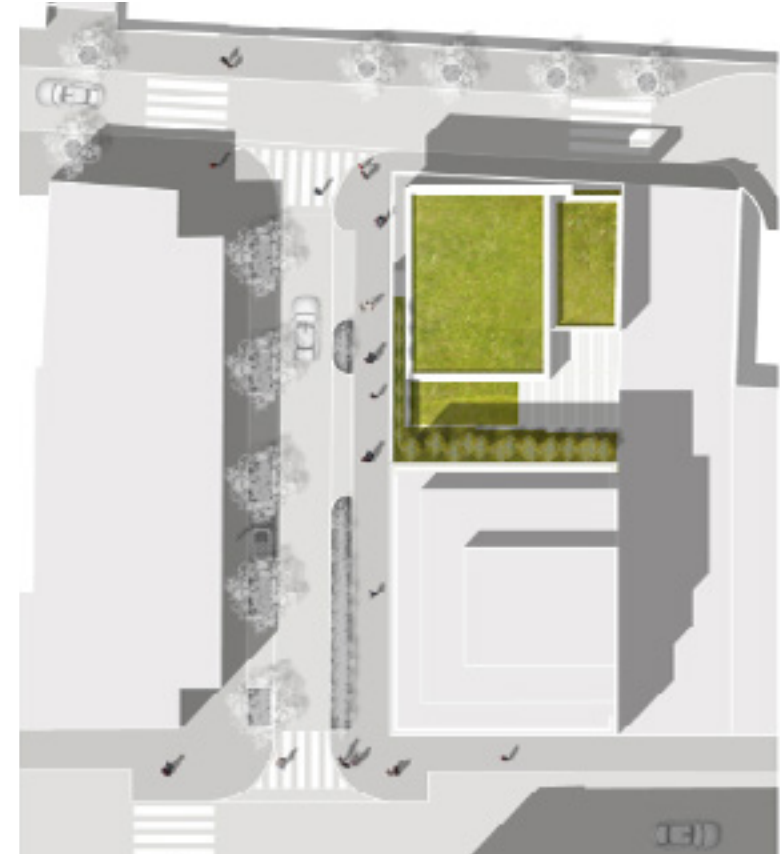
Le Centre socioculturel Klock est caractérisé par sa «façade-enveloppe» en panneaux aluminium. Singulière, elle permet de protéger le bâtiment des dégradations extérieures, d'assurer les alignements sur rue tout en offrant une grande liberté d'implantation et d'organisation des composantes du Centre au sein de la parcelle.

Un vaste volume vitré, en retrait du trottoir, marque l'entrée de l'équipement. Il permet une lecture de la structure du bâtiment. Il distribue l'ensemble des salles du RDC, puis par l'intermédiaire des deux escaliers, l'accès au r+1 et la salle polyvalente. Les salles d'activités constituent le socle de l'équipement, au sens propre comme au sens figuré. Elles se matérialisent par trois boîtes en bois, contenant chacune un espace et son rangement associé, mais aussi les sanitaires, le local entretien, le local chaufferie ou le local déchets, selon l'activité qui y est déployée.



+ Du bois à tous les étages

Le Centre socioculturel synthétise les trois piliers du développement durable : Social, l'équipement redéfinissant usages et interactions, l'ensemble des utilisateurs partageant un même lieu ; Economique, avec une action de soutien scolaire et social ; Environnemental, par l'optimisation du site grâce à la construction d'une structure bois aux coûts d'exploitations maîtrisés.



Construction de l'Institut Français de Civilisation Musulmane (IFCM) à Lyon 8e (69)

Maître d'ouvrage : SCI Concorde et Lumière
Shon : 2 748 m²
Montant des travaux : 7 400 000,00 euros ht
Etudes : 2015
Livraison : 2017



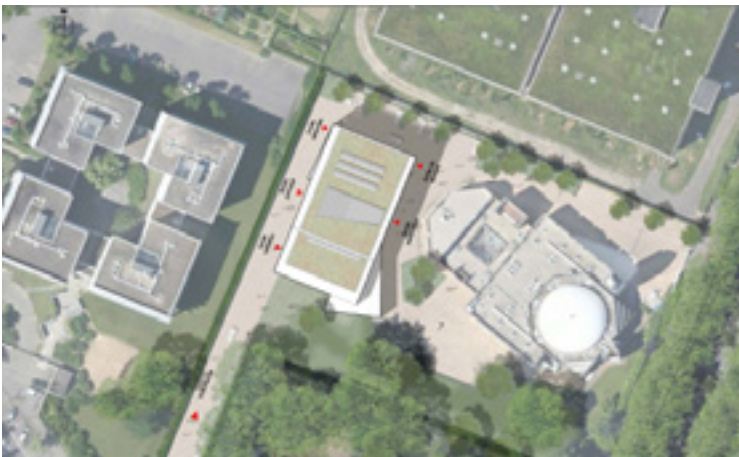
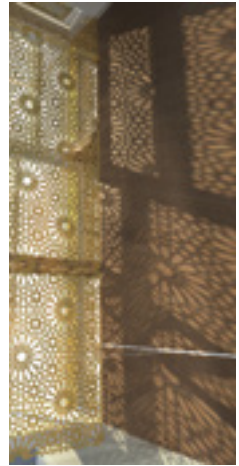
+ Comprendre et partager

Édifice dédié à la culture, à l'enseignement, à la transmission du savoir et à l'organisation d'événement, l'IFCM doit être perçu comme un bâtiment public dont l'aspect général évoque la noblesse de sa mission, tout en rappelant la singularité de sa vocation, celle de la diffusion de la civilisation musulmane.

- Un coeur traversant : le bâtiment est traversé par un atrium, majestueux et lumineux, qui connecte la partie basse et la partie haute, et qui permet une desserte optimale de toutes les fonctions, indépendamment les unes des autres.

- Des volumes clairs et lisibles : chacune des différentes fonctions est clairement identifiable par la simple lecture de l'architecture extérieure.

L'architecture traditionnelle islamique est évoquée ici par la déclinaison des trois matériaux que sont : la pierre, le bois et le métal.



+

Logements

Construction de 35 logements dans le quartier Mistral 3 à Grenoble (38)

Maître d'ouvrage : CIRMAD pour Foncière Logement
Shon : 3 252 m²
Montant des travaux : 5 338 000 euros ht
Concours : 2011
Livraison : 2015



+ S'inscrire dans un projet urbain durable

Le projet urbain Mistral tend à changer l'image de ce quartier de Grenoble en favorisant les liaisons à l'intérieur du quartier, en aménageant un espace public de qualité. Le programme est regroupé en une unique construction autonome ; le bâtiment vient s'appuyer sur le recul d'alignement au nord de la parcelle. Cette implantation singulière est garante de lumière pour la venelle située au nord, mais aussi pour l'ensemble des résidents de l'opération. Le bâti est à forte inertie avec une isolation par l'extérieur afin de garantir un confort thermique optimal en hiver comme en été avec un faible coût d'exploitation. Le jardin intègre un élément de valorisation de la gestion alternative des eaux pluviales par un traitement « pédagogique » lisible et dessiné.



Reconversion du site de l'hôpital Debrousse en logements à Lyon (69)

Maître d'ouvrage : VINCI immobilier
Shon : 10 548 m²
127 logements accession, parc 4 hectares
Montant des travaux : 19 170 000 euros ht

Concours : 2006
Livraison : 2015



+ Construire dans la pente

La reconversion de l'hôpital Debrousse site emblématique, implanté sur les balmes qui dominent la confluence et la ville de Lyon, nécessite une démarche patrimoniale. Autant le bâtiment ancien émerge, autant les bâtiments neufs proposés ont une volumétrie très compacte et s'enracinent dans le sol car préserver la balme demande de limiter l'emprise du bâti et son épandage.

Le projet continue ainsi le dessin de la façade urbaine au cœur de la balme, et se compose de plots espacés émergents plus ou moins de la masse végétale. L'implantation des plots de logements nous permet d'ouvrir des cônes de vues et d'offrir des cadrages sur le grand paysage.



Construction de 60 logements BBC+ et de locaux d'activité à Bourg-lès-Valence (26)

Maître d'ouvrage : Drôme Aménagement Habitat
Shon logements : 5 455 m²
Shon commerces : 1 340 m²
Montant des travaux : 6 585 000 euros ht
Concours : 2010
Livraison : 2014

Label Effinergie BBC+



+ Inscrit dans un nouveau quartier

La composition architecturale est classique : au-dessus d'un socle fédérateur, trois corps de bâtiment de couleur claire, sont complétés par un attique discret de même couleur. Les grandes fenêtres des séjours et leurs allèges basses privilégient la vue, la lumière et les apports solaires gratuits, mais aussi l'expression d'une convivialité urbaine, d'un vis-à-vis animé. L'intimité des logements est assurée par des garde-corps translucides, réalisés en verre feuilleté dépoli. La façade Est, est marquée par deux failles qui apportent une transparence vers le cœur d'îlot et accueille des loggias traversantes. En cœur d'îlot, des plantations créent un nécessaire filtre végétal.



Construction de 51 logements BBC dans 2 immeubles et de 3 maisons passives, locaux d'activité en RDC et 59 parkings en sous-sol à la Duchère à Lyon (69)

Maître d'ouvrage : Grand Lyon Habitat
Surfaces : Îlot 39 : 3 180 m²
Îlots 410 : 1 800 m²
Montant des travaux : 7 570 000 euros ht

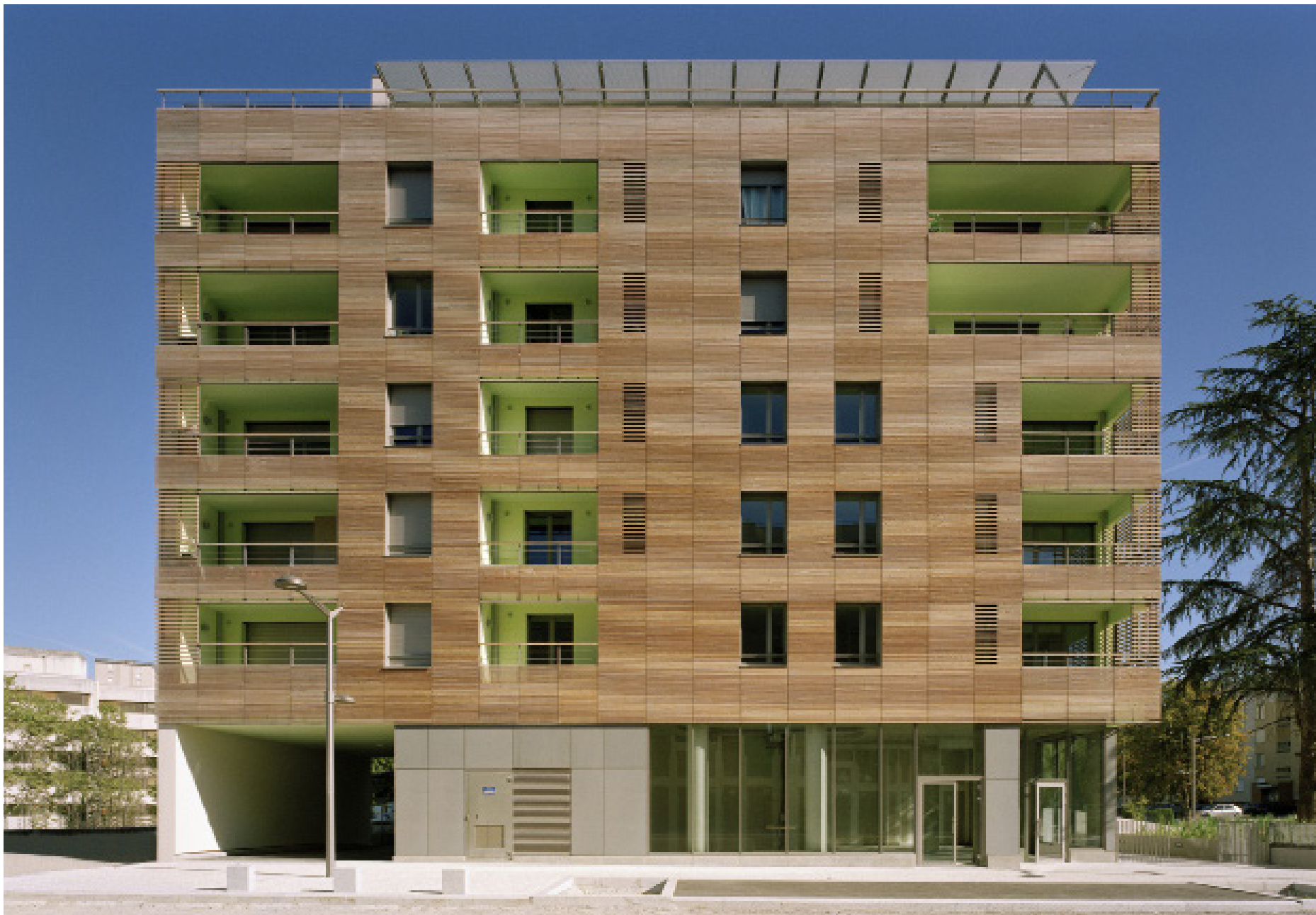
Études : 2010
Livraison : 2013
Mission : Base +EXE

Opération Certifiée H&E, BBC Effinergie

Dans le cadre du GPV de la Duchère, une 2^e tranche est engagée sur le quartier de la Sauvegarde. La réhabilitation de logements existants est prolongée par la construction de logements neufs. Ces logements, traversants, exploitent les qualités du site : orientation nord Sud, rapport urbain avec l'avenue Rosa Parks requalifiée, transparence des accès à RDC.

L'îlot 39, petit immeuble d'angle, constitue un élément de ce puzzle urbain. Les bâtiments sont conçus autour du confort des habitants et d'une réelle performance énergétique et environnementale : basse consommation pour les logements collectifs, standard passif pour les trois maisons de ville.

Le bardage bois illustre le choix de matériaux durables. Il marquera l'entrée du quartier, comme une porte, depuis l'ouest.



+ Logements basse consommation et maisons passives

La compacité des bâtiments permet d'utiliser un système constructif simple et optimisé.

Dans les immeubles collectifs, les voiles et façades sont en béton. L'isolation est faite par l'extérieur, l'objectif étant de réaliser un bâtiment à basse consommation (BBC).

Les maisons individuelles sont, elles, en structure bois.

Les bâtiments sont conçus autour du confort des habitants et d'une réelle performance énergétique et environnementale : basse consommation pour les logements collectifs, standard passif pour les trois maisons de ville.

Le bardage bois illustre le choix de matériaux durables. Il marquera l'entrée du quartier, comme une porte, depuis l'ouest.



Îlot 06 secteur du plateau à la Duchère. 75 logements, commerces et garages à Lyon (69)

En association avec Clément Vergely

Maître d'ouvrage : Nexity, Rhône Saône Habitat
Shon : 8 700 m² (dont 2 000 m² de commerces)
Montant des travaux : 8 500 000 euros ht
Concours : 2005
Réalisation : 2010
Mission : Base + EXE



+ Logements autour d'un jardin intérieur

L'îlot 6 constitue le front Sud de la future place du marché et joue un rôle d'articulation entre l'avenue du Plateau et les équipements publics implantés à l'Est. Il est constitué de quatre plots autonomes, émergeant d'un socle fédérateur et délimitant un jardin intérieur privé, creusé dans la masse bâtie. Les façades sont habillées d'une peau lignée et tramée d'où émergent comme des écailles, des volets «accordéon» pliés et entrouverts qui protègent les séjours et les chambres de logements et sont un élément de contrôle important du confort thermique, du confort visuel. Les façades intérieures sont creusées, évidées. Elles intègrent passerelles, coursives de distribution, loggias privatives en optimisant les espaces de distribution.



Construction de 46 logements à Grenoble (38)
Opération bénéficiant d'un système de management environnemental

Maître d'ouvrage : OPAC 38
Shon : 3 850 m²
Montant des travaux : 3 650 000 euros ht
Concours : 2003
Réalisation : 2006



+ Inscription dans une ZAC durable

Le bâtiment s'inscrit dans une démarche de qualité environnementale et d'insertion architecturale de la ZAC qui s'est dotée des règles nécessaires avec la prescription des règles de retrait et d'alignement, des règles d'ouverture et de percement des façades et de l'îlot, l'adoption des prescriptions architecturales liées aux matériaux, à la transparence et à la clarté. Il se compose d'un soubassement où toute émergence est gommée, d'un corps de l'édifice où de larges bandeaux s'étendent au-dehors des lignes de planchers soulignant la perspective des rues et sur lesquels courent librement des volets persiennés et d'un élément de couronnement affirmé comme un volume de bois unitaire et compact.



Programme de logements sociaux, accession libre, et commerces - lot 4 ZAC Vaise Industrie Nord à Lyon (69)

En association avec ARTO

Maître d'ouvrage : DIAGONALE
Surface de plancher : 11 100 m² de logements dont 2 800 m² en VEFA
et 390 m² de commerces
159 logements dont 40 en VEFA pour Grand Lyon Habitat

Montant des travaux : 15 174 000 euros ht
Concours : 2015
Livraison : 2018 à 2019

Référentiel Habitat Durable du Grand Lyon 2013
Certification NF Logement - option HQE
Appartements BEPOS et EFFINERGIE+



+ Des modes d'habiter

Construire des logements, c'est ici s'installer en bordure de Saône et révéler une sensibilité certaine à la nature et au paysage.

C'est satisfaire le désir et le droit, ici impératif, au soleil et à la vue pour chaque logement.

C'est concevoir des espaces à vivre qui rendent possible le bien-être de chacun, à chaque âge, dans un environnement paysagé, apaisé, animé, attentionné.

Notre plan de composition tend à ces objectifs, dans une logique d'îlot ouvert.

Soleil et vues pour tous, par le parti pris du plan masse, par le positionnement et l'orientation des logements, par les balcons qui ouvrent et prolongent les logements vers l'extérieur.

Un socle, trois lieux, des plis, des ruptures, des passerelles, des passages.

Un socle commun et des toitures habitées

Proposer différentes configurations d'appartements

- Des appartements pour tous : 3 gammes de surfaces, de prestations et de prix
- Modularité et flexibilité des appartements : ModulAge et 1/2 pièce en +
- Des modes d'habiter différents : CoLodge et DomoFacile
- Encourager les pratiques participatives
- Habiter un éco-logis et être éco-responsable



Construction de 21 logements (label BBC+ Effinergie) et d'une bibliothèque à Lyon (69)

Maître d'ouvrage : Grand Lyon Habitat
Shon : logements : 2 000 m² bibliothèque 1 180 m²
Montant des travaux : 5 400 000 euros ht
Concours : 2011
Livraison : 2015



+ Mixité programmatique

Sur l'avenue Lacassagne, peu hospitalière, le futur programme côtoie la façade nord d'un immeuble de 9 étages, haut et plat. Pour apporter lumière et profondeur sur rue, nous proposons de fractionner la résidence en plusieurs plots et de dessiner une cour urbaine, arborée et clôturée, en limite du domaine public. Ainsi placée, cette cour remplit plusieurs fonctions : elle accompagne un épannelage progressif du front de rue, elle éclaire en rez-de-jardin les bureaux de la bibliothèque, elle permet d'aménager une entrée de logements très qualitative accessible par des passerelles. Le fractionnement possède également plusieurs vertus : il étire la façade le long du mail et donne une échelle urbaine à celui-ci ; il dispose des logements en vis-à-vis du parc, dans une zone paisible et plantée ; il offre des logements traversants, tournés à la fois sur le mail et sur la toiture végétalisée. L'entrée de la bibliothèque est située sur la façade est, sous les deux bâtiments de logements. Nous souhaitons valoriser en opposant un socle continu, dessiné par des grands volets de bois, soulignant la façade publique, aux deux blocs habités, plus neutres, sobrement revêtus de briques de terre cuite, évoquant une façade domestique. Ce matériau, la brique, est aussi une évocation des anciens bâtiments industriels du site.



Logements BBC et commerces, ZAC du triangle à Saint-Priest (69) Les îlots verts

Maître d'ouvrage : OPAC du Rhône et Diagonale
Surface : 69 logements 5 750 m² dont 640 m² commerces et activité
Montant des travaux : 6 800 000 euros ht
Concours : 2012
Livraison : 2015



+ le temps vert

Ce projet se compose d'un habitat collectif et intermédiaire, au-dessus d'un socle fédérateur, trois bâtiments de hauteurs différentes se dessinent autour d'un îlot central lumineux. La typologie des logements traversant et la forme du bâtiment, privilégient l'utilisation d'un système mixte bois/béton ainsi que de la brique. Des Logements traversants, spacieux, accessibles, la notion de confort, d'évolutivité (d'adaptabilité) domine. L'organisation du plan masse permet de développer des «porosités», traduites par des vues / passage vers le cœur de l'îlot : un rapport sensible entre espace public et privé. L'objectif est de réaliser un aménagement de la parcelle permettant de vivre «les pieds dans l'herbe».

Le RDC sur la rue E. Herriot développe l'ensemble des surfaces d'activités ou commerciales le long d'une façade libérée de toute entrée d'immeuble. Côté rue Récamier, des courées bordent le domaine public comme un premier seuil permettant de desservir des locaux d'activité ou des locaux communs aux logements, puis offrent une porosité en direction des entrées de logements et des jardins collectifs et privés.



Construction de logements et d'un équipement public - Zac des Fontaines à Sennecey-lès-Dijon (21)

Maître d'ouvrage : Cirmad
Shab : Logements 8 425 m² - équipement 600 m²
Montant des travaux : 11 000 000 euros ht
Concours : 2012
Livraison : 2015



+ Construire une histoire résidentielle

La problématique posée par ce programme de développement péri-urbain est la suivante : Habiter à la campagne dans un quartier péri-urbain va t'il de soi ? Comment qualifier et valoriser cette forme d'habitat ? Quel rapport à l'espace public faut-il définir ? Quel est le statut du sol ? comment passe t'on de l'espace public à l'espace privé ?

Composé d'un fort tissu pavillonnaire la commune de Sennecey-lès-Dijon souffre d'une désertion des actifs et d'un contexte multipolaire.

L'un des enjeux de ce programme est de constituer un tissu urbain cohérent permettant d'implanter un ensemble d'équipement et d'habitations organisés autour d'espaces publics fédérateurs. Le parti est d'obtenir une mixité de logements collectifs, intermédiaires et individuels ainsi qu'une organisation graduelle du plan de composition autour d'équipements tout en préservant les vues sur le parc des eaux et la plaine de sport.

Ce quartier sera « marchable », un quartier où l'on marche à pied, pour tous les courts trajets, ou pour rejoindre un arrêt de transport en commun, le bourg existant. Et favorisera l'usage des modes doux et du vélo.



Logements et commerces Îlot 1C ZAC Hôtel de Ville à Vaulx-en-Velin (69)

En association avec Siz'x

Maître d'ouvrage : SIER et groupe Casino
Shon : 160 logements dont 40 sociaux (Erihia) commerces : 4 500 m²
Montant des travaux : 18 000 000 euros ht
Etudes : 2012
Livraison : 2017



+ Étirer le centre-ville de Vaulx-en-Velin

La ZAC de L'hôtel de Ville de Vaulx-en-Velin, est un vaste secteur de renouvellement urbain qui permet la restructuration de plus 40 000 m² de terrain situés dans le prolongement de la ZAC du Centre. L'îlot 1C, situé à l'intérieur du périmètre, représente une superficie de 9 000 m² et permet un ensemble immobilier du R+2 au R+5. La composition architecturale est classique : au dessus d'un socle fédérateur et commerçant, plusieurs corps de bâtiment sont construits en alignement du socle (côté nord et est) ou en retrait (côté sud et ouest) permettant de dégager en partie centrale de l'îlot, un vaste espace paysager de grande qualité, dessiné autour d'un patio central arboré en pleine terre. Le patio joue également un rôle vis-à-vis du traitement des eaux pluviales et participe à sa gestion par infiltration. Le socle, soubassement très commercial met en avant des grandes vitrines les plus transparentes possibles. Les toitures sont principalement végétalisées et inaccessibles. Elles participent à la prise en compte des enjeux bioclimatiques tout comme les façades avec leurs isolations extérieures et leurs protections solaires.



Construction d'une résidence pour étudiants route de Lyon à Avignon (84)

Maître d'ouvrage : OPH Avignon, Citadis
Shon 111 logements : 3 691 m²
Shon commerces : 261 m²
Montant des travaux : 4 611 000 euros ht
Concours lauréat : 2010
Livraison : 2013



+ Logement étudiant : le confort pour tous

Grand Prix du Bâtiment Durable du Vaucluse - 1er prix

Catégorie : Qualité architecturale et paysagère

Deux plots distincts posés sur un socle fédérateur.

Le rapport à l'espace public du rez-de-chaussée, libre et largement vitré, est essentiel. Le restaurant comporte une double orientation et s'ouvre sur la cour. Le commerce est étroitement lié à l'existant dont il constitue l'extension, il s'ouvre à la lumière naturelle en cœur d'îlot.

Chaque logement est conçu autour d'un espace de travail, d'un espace de repos et d'un espace sanitaire et est pensé en terme ergonomique.

Les confort visual, thermique par la toitures végétalisées et acoustique sont privilégiés pour une qualité d'usage et de fonctionnement de cet ensemble de 110 logements.



Construction de la résidence étudiante Magellan et réhabilitation des résidences C et D sur le campus de la Doua à Villeurbanne (69)

Maître d'ouvrage : OPAC du Rhône
Shon : 18 375 m²
Montant des travaux : 17 500 000 euros ht
Concours : 2003
Réalisation : 2008



+ Des étudiants en résidence

La réhabilitation des bâtiments C et D a permis d'adapter le langage patrimonial de l'Insa, en interprétant le concept de parement métallique, de redonner une transparence en rez de chaussée, d'offrir des usages prolongeant les logements, par le jeu d'occultations persiennées, et d'équerres métalliques intégrées à un claustra, de créer des circulations verticales confortables et attractives.

Le bâtiment Magellan est constitué de 5 plots distincts qui créent des unités de vie indépendantes, mais reliées entre elles par des passerelles extérieures orientées sur un jardin arboré. Les modules de façade sont conçus pour permettre un contrôle efficace de l'environnement : lumière naturelle, isolation phonique.



Construction d'une résidence universitaire de 137 logements et de commerces à Saint-Just à Lyon (69)

Maître d'ouvrage : SAHLMAS
Shon : 3 403 m²
Montant des travaux : 6 563 000 euros ht
Concours : 2011
Livraison : 2015



+ Héritage et modernité

La façade plissée enveloppant l'angle du parcellaire, est animée autour de grands châssis en bois, largement vitrés et habillés d'une vêtue métallique et de cassette micro perforée. Le confort d'usage proposé aux étudiants est le thème transversal de notre projet.

> Le confort thermique (en particulier le confort d'été avec la mise en place de brise soleil orientables et occultants),

> Le confort acoustique général,

> La présence de la lumière naturelle,

> Les vues, proches et lointaines,

> L'intimité de chacun, et la prise en compte des vis à vis,

> La qualité des parties communes.

La conception des studios est issue d'une gestion optimale de la surface pour une parfaite organisation intérieure de tous les logements.



**Réhabilitation et résidentialisation de 80 logements, aménagement des espaces extérieurs à Lyon (69)
La Duchère, quartier de la Sauvegarde**

Maître d'ouvrage : Grand Lyon Habitat
Montant des travaux : 3 100 000 euros ht
Marché de définition : 2005
Livraison : 2012



Réhabilitation et confort thermique

La requalification des logements existants, et la réalisation de nouvelles unités résidentielles sont intégrées dans une démarche dépassant les limites strictes de la résidence, traitant les différentes strates du quartier :

- > la trame viaire locale et sa connexion avec le nouveau quartier de la Duchère,
- > le maillage d'espaces publics, interface entre le réseau viaire et les lieux résidentiels,
- > les espaces de proximité résidentiels identitaires et appropriables par les habitants,
- > l'intégration des bâtiments (existants et futurs) dans la nouvelle hiérarchie urbaine du quartier.



Concours d'idées "les coronas du XXI siècle" à Faymoreau (85) - Lauréat : 1er prix

Maître d'ouvrage : Ville Faymoreau - CAUE de vendée
Surface : 9 523 m² - 20 maisons
Concours : 2012

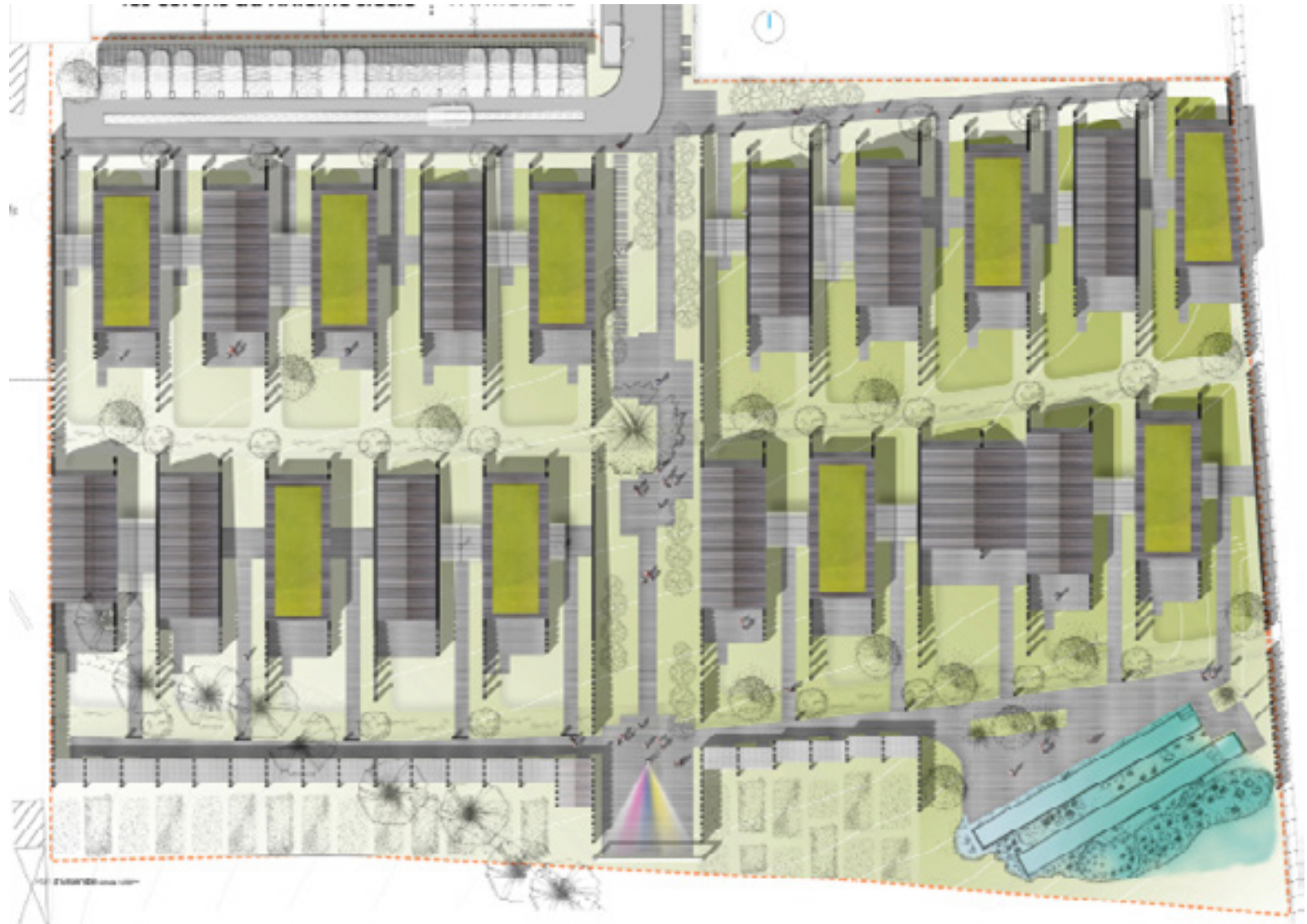


+ La maison groupée au XXIème siècle

Les Corons du XXIème siècle s'inscrivent dans la continuité du modèle urbain développé par l'habitat groupé ouvrier tel qu'il existe à Faymoreau : Basé sur la série, la simplicité, le complément maison et jardin (d'agrément ou nourricier) et le faire ensemble, revisitant l'original, sans le redessiner.

Notre projet vise à proposer un ensemble cohérent, adaptable, évolutif, respectueux du site, hiérarchisé, simple, confortable et continu, où l'espace collectif tend à favoriser les zones de rencontres et points d'échanges autour de pratiques partagées.

Conçues pour évoluer au rythme de la famille, les maisons offrent un beau volume habitable propice à nourrir la vie qui l'occupe.



Construction de 40 logements (BBC) de commerces et équipements publics, et place de Basseau à Angoulême (16)

Maître d'ouvrage : Ville d'Angoulême et Logelia
Montant des travaux : Place : 713 000 euros ht
Bâtiments : 5 500 000 euros ht
Surface extérieure : 4 750 m²
Shon : 8 664 m²
Concours lauréat : 2009



+ Créer une centralité de quartier

Le projet propose au niveau du quartier un équilibre structurant entre végétal et minéral, entre espaces minéraux, verts et constructions, non seulement dans l'aménagement de l'îlot mais aussi dans les modes d'habiter du projet. Les logements sont envisagés comme des villas en symbiose avec les caractéristiques environnementales du site. L'organisation du plan masse tire tout le parti de la densité du programme pour privilégier, la singularité, l'individualité et garantir à tous les logements l'intimité en limitant les vis-à-vis et en proposant des typologies variées. Pas de bâtiment en angle, une place, un jardin, des logements qui bénéficient d'une bonne orientation, des pièces de réception systématiquement ouvertes au sud.



+ Tertiaire

Réalisation du Centre Hyg e, Cancerop le de Saint-Etienne   Saint-Priest-en-Jarez (42)

Ma tre d'ouvrage : Saint-Etienne M tropole
Shon : 2 628 m²
Montant des travaux : 3 500 000 euros ht
Concours laur at : 2009
Livraison : 2013



+ Prévention, formation et qualité environnementale

Le programme vise l'accueil de différents publics autour d'une triple prévention. Éducation des scolaires et du grand public, Dépistage et Information des malades. C'est aussi une plate-forme régionale de recherche contre le cancer. Le socle marque le lieu du concret, «les fondements» ... la prudence : Le niveau ouvert qui émerge de ce socle est le lieu de la formation, de l'échange «la lumière». La double attique en structure bois est le lieu des chercheurs et des patients, ces programmes sont rassemblés dans un même volume, lié par une passerelle à l'Institut de Cancérologie de la Loire. Le projet du centre Hygée, du nom de la déesse grecque de la prévention et de l'hygiène, sera donc lié à l'I.C.L relevant plutôt de «Panacée» déesse de la thérapeutique et sœur d'Hygée .



Réalisation d'un immeuble de bureaux et de la maison de l'autonomie sur le site Europôle à Grenoble (38)

Maître d'ouvrage : Sogelym Steiner & Grenoble Habitat
Shon total : Bâtiment A : 5 431 m²
Bâtiment B : 4 662 m²
dont Maison de l'Autonomie du Département

Montant total des travaux : 11 556 000 euros ht
Concours : 2006
Réalisation : 2008

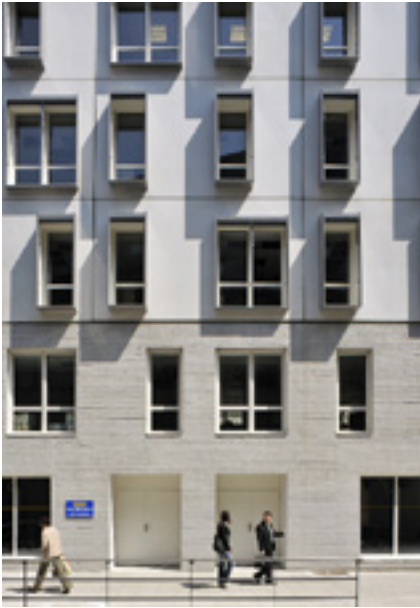


+ Une pièce urbaine et son jardin

Cet immeuble de bureaux affirme une identité forte et une architecture contemporaine forte par le dessin sur la façade de ses grands châssis avec pré-cadre plus ou moins saillant incluant une protection solaire (stores extérieurs), par le jeu de ses volumes et leurs dissociations.

Il participe à la composition urbaine de la zone Europôle par la fluidité et la multiplicité de ses cheminements piétons et par l'attention portée aux aménagements extérieurs.

Il bénéficie d'une démarche HQE par le confort acoustique, visuel et hygrothermique qu'il apporte aux usagers.



Réalisation d'un immeuble de bureaux sur le site de la ZAC des Girondins, îlot 16 à Lyon (69)

Maître d'ouvrage : Icade / Cogedim

Surface de Plancher : 7664 m²
Montant des travaux : 11 000 000 euros ht
Concours : 2014
Livraison : 2016



+ De l'industriel au tertiaire

Le projet de bureaux de l'îlot 16 s'inscrit dans le cadre du développement de la ZAC des Girondins à Lyon 7ème, et doit associer « qualité environnementale, qualité architecturale et qualité d'usage »

La composition architecturale est classique : au-dessus d'un socle transparent, le bâtiment développe un corps de couleur clair, et un couronnement discret déterminé par le rythme des fenêtres en retrait.

La forme compacte du bâtiment permet d'aménager un espace central de pleine terre en rapport avec le cœur d'îlot ouvert et son environnement proche.

L'aménagement des locaux vélos à l'intérieur de la parcelle permet de valoriser la pratique et l'usage du vélo, sécuriser les emplacements et rendre le jardin vivant.

Un léger filtre végétal formé par des baliveaux sont plantés en bosquet le long de la façade et enserrnent les abris vélos morcelés entre eux. Une strate basse formé par un tapis de couvre sols ou de vivaces vient mourir en pied des façades et apporte de la fraîcheur en été



Technicité : Construction d'ateliers et de bureaux sur le technopôle Agroparc en Avignon (84)

Maître d'ouvrage : Citadis
Shon : 2 400 m²
Montant des travaux : 2 800 000 euros ht
Études : 2013
Livraison : 2016



+ Plateformes techniques

La composition en bandes privilégie la mémoire des haies préexistantes et la protection des entrées par rapport aux vents dominants. Les 18 plateformes techniques en R+1 sont implantés sur 2 voies Est-Ouest et l'entrée principale du site Investie par l'immeuble de bureau R+2, à la fois repère et accueil fonctionnel du site. Une venelle plantée entre cet édifice principal et les ateliers libère les abords du plot de bureaux et permet le cheminement Nord Sud entre les allées. Les alignements d'ateliers, groupés par deux pour être éventuellement jumelés, se composent de plots reliés par des volumes plus bas accessibles aux camionnettes; cette découpe des masses bâties ménage des apports de lumière et offre un épannelage varié. Les transformateurs sont intégrés avec les locaux déchets dans un volume de service support de signalétique aux entrées Est et Ouest du site.

Ainsi les bâtiments s'intègrent par leur orientation cohérente, leur échelle voisine des plots avoisinants et leur attention aux accès.



Construction du nouveau centre hospitalier de Voiron (38)

En association avec Nickl & partners, architecte mandataire

Maître d'ouvrage : Centre Hospitalier de Voiron
Surfaces : SDO : 28 595 m² - 288 lits
Montant des travaux : 56 000 000 euros ht
Concours : 2007/2009 - Reprise études 2014 - Livraison 2018



+ Hôpital à la campagne

Le projet de centre hospitalier s'inscrit dans un site encore rural. Cet environnement exige un ensemble léger de bâtiments, dont l'apparence et la volumétrie se retiennent. Pour être accepté ou acceptable, le projet doit intégrer une dimension paysagère forte et fédératrice.

Cinq grands thèmes sont développés :

- le parvis et l'accueil,
- le parc,
- les patios,
- le paysage préservé,
- et les « parkings verts »

En complément, une trame de cheminements est mise en valeur, composé par une allée centrale, des mails transversaux et des chemins complémentaires.

Un ensemble citadin de quatre unités constitue un point de départ pour d'éventuels agrandissements ultérieurs. Le projet se divise, conformément aux données du programme, en un plateau technique et deux plateaux d'hospitalisation sous forme de pavillons reliés par un corps transparent qui forme l'accueil principal de l'hôpital. Le plateau logistique est situé au sous-sol du plateau technique desservi par une cour de livraison.



Réaménagement du Centre d'Échanges de Lyon Perrache (C.E.L.P) dans le cadre du projet urbain du PEM Perrache à Lyon (69)

Maître d'ouvrage : Grand Lyon Métropole
Montant des travaux : 22 700 000 euros ht
SHON : 35 000 m²
Concours : 2014
Livraison : 2019



+ Une machine à circuler

Le Centre d'échanges de Lyon Perrache, une « machine à circuler » mis en service en 1976.

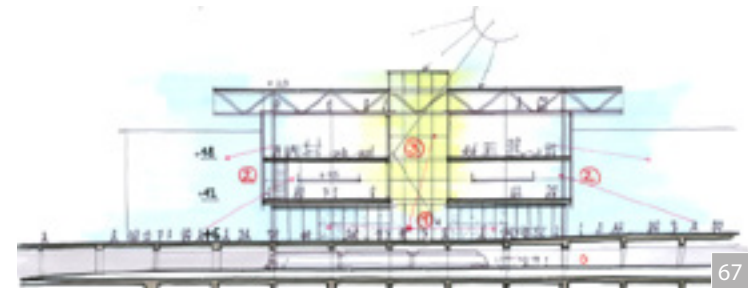
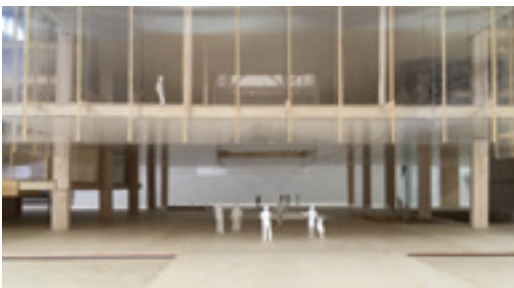
Au-dessus d'une autoroute, entre la gare de Perrache et un espace public majeur, il regroupe :

- 3 gares de bus
- Un parc relais
- 1 gare de métro
- 2 gares de tramway
- 1 galerie de boutiques et restaurant
- Des jardins publics
- Crèche et MJC

Le bâtiment est au cœur d'un projet urbain plus large, l'objectif de fréquentation à l'horizon 2030 est de 200'000 usagers/jour.

Le projet consiste à :

- Libérer le sol de la ville et faciliter les traversées modes doux (niveaux 0m et +6m vers la gare sncf).
- Réorganiser les gares et leurs accès afin d'améliorer le confort des voyageurs.
- Reconfigurer l'ensemble du bâtiment, rendant les différents accès & liaisons, visibles & efficaces : rue verticale, place haute, traversée au-delà des limites du projet...



+ Espaces publics

Aménagement du quai Gillet, du quai de la Gare d'Eau à l'avenue de Birmingham à Lyon 9ème et 4ème (69)

Maître d'ouvrage : Le Grand Lyon
Surfaces aménagées : 71 000 m²
Montant des travaux : 19 000 000 euros ht
Études : 2010-2011
Livraison : 2015



+ Qualifier toute la voirie

Recréer une identité de porte de ville par des aménagements urbains en lien avec la création d'infrastructures, le pont Schuman et le tunnel mode doux de la Croix-Rousse. Développer des continuités «modes doux» Est/Ouest et améliorer l'accessibilité piétonne. Prendre en compte et favoriser les itinéraires de transports en commun.

Accompagner l'aménagement des quais de Saône en cohérence avec le projet rives de Saône et Confluence. Rééquilibrer le trafic sur chacune des deux rives. Valoriser le patrimoine paysager, architectural et fluvial, les vues rapprochées et lointaines et la poésie des lieux.



Aménagement des berges du canal Saint-Denis entre le pont de Stains à Aubervilliers et le carrefour des canaux à Paris

Maître d'ouvrage : La ville de Paris, SEMAVIP, Plaine Commune
Surfaces aménagées : 30 000 m²
Montant des travaux : 10 000 000 euros ht
Études : 2011
Livraison : 2014 (tranche 1 et 2)



+ Laisser venir le vivant

Nos réflexions prolongent et enrichissent les notions « d'horizon-paysage » et de « parc-canal » développés depuis au moins deux décennies sur le canal Saint-Denis. La période actuelle entérine la forte volonté politique d'un dialogue avec l'eau et d'un retournement de la ville vers le canal. Ses berges et les quartiers naissants mitoyens forment un corridor écologique de première importance au sein du vaste territoire du Nord est de Paris. Ainsi, le projet s'attache à concilier maintien des fonctions historiques & industrielles de l'ouvrage (transport fluvial et adduction d'eau), avec des objectifs plus contemporains :

- Accueillir le vivant (strate arborée régénérée, plessis, micro-implantations végétales, lignes flottantes, écosystèmes démultipliés).

- Diversifier les pratiques sociales (accès facilités, continuités cyclables et piétonnes, jeux et sports libres, jardinage...).

- Valoriser le patrimoine et les ressources en place (bassin de Flandres, écluses, mur perré, ouvrages de franchissement).

- Inscrire le canal dans la modernité (scénographie lumineuse soignée, design unitaire, relation aux espaces publics mitoyens...).



Réaménagement de la zone amont du port de Javel entre le pont Mirabeau et le débouché du parc André Citroën à Paris (75)

Maître d'ouvrage : Ports de Paris
Surface : 12 435 m²
Montant des travaux : 4 500 000 euros ht
Concours : 2013
Livraison : 2016



+ Une image moderne du port

Le réaménagement du Port de Javel bas pose la question de la rencontre entre des usages liés aux activités présentes et des usages de promenade.

Le port est avant tout un lieu économique exploité actuellement par 3 amodiataires, à l'avenir il n'en accueillera plus que deux. L'aménagement devra avant tout concilier les différentes contraintes d'usage.

Ce projet affirme la volonté de donner à voir le port et son activité. Il permettra de clarifier les parcours piétonniers, d'une part en intégrant le bord à quai dans la continuité de la promenade des quais de Seine et d'autre part en requalifiant la promenade du quai haut en limite de RER.

Le traitement qualitatif des accès et des traversées entre quai haut et bord à quai constitue une préoccupation importante.

La qualification des bords de Seine, à cet endroit stratégique pour la ville et pour le 15ème arrondissement, offrira une image moderne du port, conciliant l'activité économique et la promenade dans un même espace, beau et fonctionnel.



Réalisation des espaces publics et VRD du cœur de projet quartier des pins à Vitrolles (13)

Maître d'ouvrage : Treize Développement pour la Ville de Vitrolles
Montant des travaux : 8 000 000 euros ht
Surface : VRD et espaces publics , 58 000 m²
Études : 2010-2011
Livraison : 2014



+ Dessiner le quotidien

Le Projet de Renouveau Urbain du quartier des Pins à Vitrolles procède d'une volonté politique forte. Il vise le désenclavement, l'ouverture vers les autres quartiers, la diversification des modes de déplacement, le partage plus équilibré de la voirie jusque là dédié à l'automobile, la restructuration d'une offre commerciale de proximité, une typologie variée de logements.

Une attention quotidienne est portée à la cohésion sociale et à démocratie participative. Notre réflexion sur les espaces publics de la première étape du PRU nommé « Cœur de Projet » se réfère aux horizons – paysages majeurs et identitaires de la ville. Le plateau de l'Arbois et l'étang de Berre. L'avenue des Salyens et le marché forain du vendredi sont réorganisés au profit des transports collectifs et des modes doux de déplacement.

Des circulations internes aux quartiers sont créées à la faveur de vraies rues Est/Ouest et d'une promenade-jardin Nord/Sud, réceptacle de nouveaux usages : stationnement ordonné et généreusement arborée, jeux, jardins partagés etc...



Requalification de l'avenue Mermoz à Lyon (69)

Suppression de l'autopont A43

Maîtres d'ouvrage : DREAL - Le Grand Lyon (DGP)
Montant des travaux : 31 500 000 euros ht
Surface globale : 111 000 m²
Concours : 2004
Livraison : 2012

MOE complète : voirie, suppression de l'autopont - réseaux y compris EXE et OPC (Sitétudes)
G+C mandataire



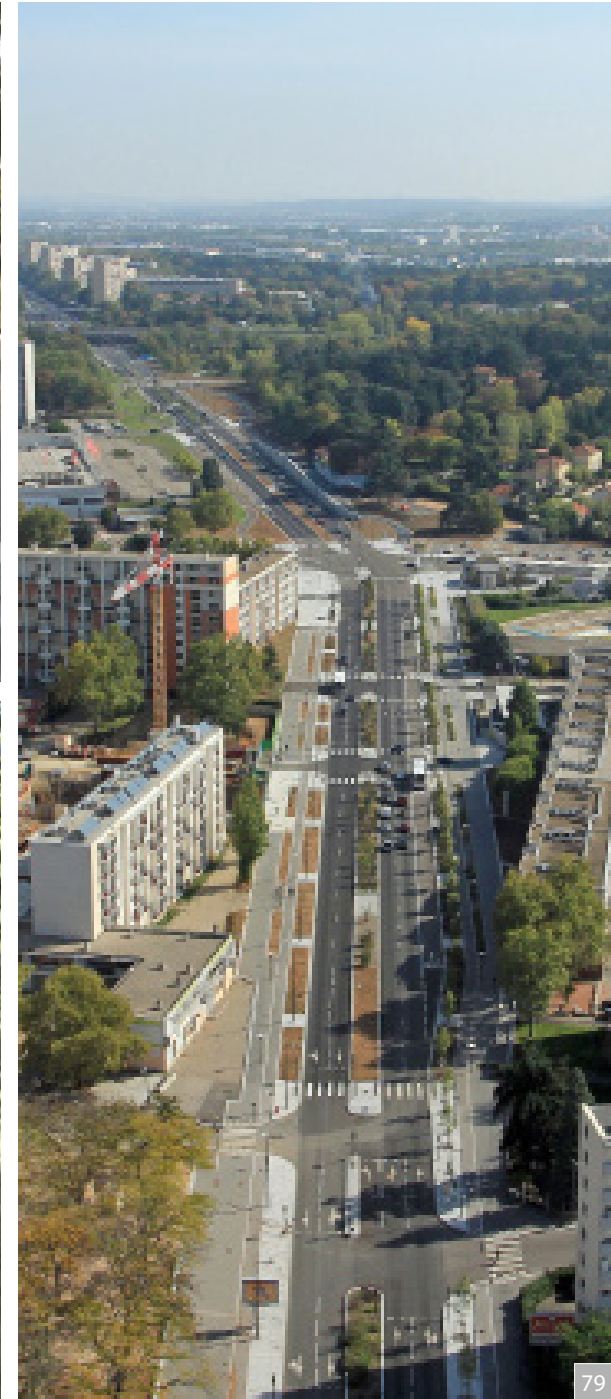
+ Un boulevard urbain : porte Est de Lyon

L'objectif de suppression du viaduc routier permet de :

> Conforter (étirer) depuis les berges du Rhône l'axe historique Berthelot - Mermoz, en prolongeant une avenue longue de 5 kilomètres, au gabarit homogène,

> Repenser la limite Est de la ville en repoussant celle-ci plus à l'Est du boulevard Pinel, afin d'intégrer le quartier des Essarts au pôle commercial et au pôle d'échanges,

> Supprimer, estomper les barrières physiques ou mentales en limite de chaque quartier, par le dessin de la voirie et les continuités piétonnes.



Aménagement des boulevards du centre de Valence (26)

Maître d'ouvrage : Ville de Valence
Surface aménagée : 75 600 m²
Montant des travaux : 24 500 000 euros ht
Concours : 2002
Réalisation : 2010



+ Métamorphose urbaine

Les grands enjeux de ce réaménagement auxquels répond ce projet sont de passer d'un nœud routier, d'une accumulation de flux de déplacements, à un espace public, ouvert et sécurisé, de passer d'une succession de lieux distendus au partage d'un espace composé, multiple et continu et enfin de passer de l'entre-deux à l'espace du lien.

Nous proposons ici une véritable métamorphose des boulevards, pour permettre d'autres pratiques, donner une identité valorisante de la ville et de son tissu urbain et offrir à travers un espace partagé et confortable, une «politesses des usages».



Aménagement des places Garibaldi & Toja à Nice (06)

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération Nice Côte d'Azur (CANCA)
Surface aménagée : 11 000 m²
Montant des travaux : 8 500 000 euros ht
Offre lauréate : 2006
Réalisation : 2008



+ Place Garibaldi : retrouver la ville et ses usages

Le projet architectural et paysager a pour objectif :

- > de refonder la place comme le noyau originel de l'urbanisme niçois,
- > de mettre en valeur son patrimoine architectural et la statue de Garibaldi,
- > d'améliorer sa qualité environnementale,
- > de relier la vieille ville à l'artère commerçante de la rue de la République.

Le projet de déplacement vise à repartager l'espace au profit des piétons, à procéder à une réorganisation radicale des flux routiers, à réussir l'intermodalité. La place accueille le site propre de la 1ère ligne de tramway de Nice.



Aménagement du carrefour du Rond Point et rues M^{re} Joffre et A. Briand au Havre (76)

Maître d'ouvrage : Ville du Havre
Surface aménagée : 3,5 hectares
Montant des travaux : 5 834 000 euros ht

Concours : 2008
Livraison : 2012



+ Dessiner un coeur de quartier

A l'image de l'ancienne place, celle qui fut le lien de centralité de la ville d'après guerre, notre projet tente de redonner une simplicité au Carrefour du Rond Point.

Un large cercle est dessiné dans la continuité des façades Sud, pour donner une géométrie et une unité au lieu.

Le carrefour est aménagé «en croix», de façon urbaine, pour réduire l'emprise des voies de circulation et favoriser les espaces piétons.

Un couvert végétal, composé de petites cépées à fleurs et de quelques marronniers existants, souligne l'unité de l'aménagement et apporte une échelle humaine à la place.



Aménagement des places Jutard et Raspail (la Fosse aux Ours) à Lyon (69)

Maître d'ouvrage : Le Grand Lyon
Surface aménagée : 18 700 m²
Montant des travaux : 4 881 000 euros ht
Concours : 2004
Réalisation : 2007



+ Un lien avec les berges

Nous avons dessiné le site, dans une approche contextuelle, pour révéler l'architecture et le patrimoine paysager existant, en affirmant la beauté du site et des vis-à-vis Fourvière/Presqu'île/Guillotière, en soulignant le cours Gambetta, épine dorsale qui distribue le cœur de ville, en enrichissant la perception et la relation au Rhône, en maintenant dans la mémoire collective, la force symbolique de l'ancienne fosse aux ours, identifiée jusqu'à maintenant par sa géométrie circulaire et en transformant un espace clos et en creux, la fosse, en un espace ouvert et plan, la place.



Aménagement de l'esplanade du Gros Caillou à Lyon (69)

Maître d'ouvrage : Le Grand Lyon
Surface aménagée : 16 000 m²
Montant des travaux : 4 165 000 euros ht
Concours : 2004
Réalisation : 2008



+ Là-haut sur la colline

La réalisation d'un parking public enterré de 440 places est associée à la réalisation d'un espace public en surface qui devient un lieu de proximité et de promenade, un lieu festif à l'écart de la circulation automobile et un lieu touristique et historique

Le point de vue sur la ville et le grand paysage est valorisé par des gradins discontinus simplement posés sur la pente enherbée. D'Est en Ouest, on passe du belvédère proprement dit à une large clairière ouverte, puis à un square arboré qui crée un filtre, une transition végétale et visuelle, entre le boulevard urbain et l'esplanade.



Réalisation d'un jardin en coeur d'îlot d'immeuble de bureaux à Lyon (69)

Maître d'ouvrage : Sogelym - Steiner
Surface : 1 500 m²
Montant des travaux : 300 000 euros ht
Réalisation : 2012



+ Coeur d'îlot fertile

Le plan des masses architecturales et paysagères du projet APICIL (ZAC de l'industrie à Vaise) découle de la position **géographique** exceptionnelle de la parcelle dédiée. Entre balme boisée et rive du Val de Saône, la **transparence** de la façade côté rue et la **distribution «en peigne»** des bureaux, largement **ouverts** sur l'eau pour le plus grand nombre, assurent une continuité végétale apaisante. Les essences couramment présentes dans la balme, les érables planes, les érables à feuille de platane, les frênes, merisiers en baliveaux, tiges, cépées, de formes et tailles variées créent **une ambiance fraîche** de sous-bois. Des arbrisseaux et plantes vivaces, petit houx, buis, chèvrefeuille, lierre, pervenche offrent **refuge à une biodiversité** de la faune et de la flore forestière alentours. En dépit de sols majoritairement reconstitués sur dalle, une **fertilité** s'installe peu à peu.



Conception et réalisation des espaces publics du secteur Hoche, ZAC Seine Arche à Nanterre (92)

Maître d'ouvrage : Établissement Public d'Aménagement
Seine Arche (EPASA)
Surface globale : 3 hectares
Montant des travaux : 9 150 000 euros ht
Offre lauréate : 2006
Livraison 1ère tranche : 2010



+ Zac Seine Arche : secteur Hoche : une matrice durable

Lauréat au 13ème Grand Prix de l'environnement des villes d'Ile-de-France

Catégorie : Urbanisme, Patrimoine et développement durable, Gestion environnementale de l'espace urbain

Label national «Eco-quartier» - Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie

Une attention particulière portée sur l'aménagement des espaces publics :

- la gestion des eaux pluviales optimisée : phytore-médiation via les noues paysagères, bassins paysagers d'infiltration, bassins de rétention, chaussées réservoirs,
- la gestion différenciée des espaces verts : essences végétales résistantes, utilisation raisonnée des engrais et des pesticides,
- l'imperméabilisation des sols limitée à 40%,
- l'aménagement d'une zone 30.



Mobilier du BHNS de Nîmes (30)

Maître d'ouvrage : Nîmes Métropole
Montant des travaux : 27 000 000 euros ht (1ère phase) avec infrastructure
Concours : 2008
Livraison : 2012



+ Simple et beau

Nîmes est une belle ville historique. Le site propre modifie la voirie et donc l'image de la ville, il aide à interpréter le sens de ses espaces : il marque les perspectives rythmées par les alignements d'arbres, les espaces verts, les forces typiques et spécifiques de ses quartiers centraux et périphériques, ses étendues et ses espaces de réserve. Il contribue à renforcer et à mettre en valeur l'armature viaire de l'agglomération. Le site propre donne à l'armature urbaine une identité nouvelle. «La ligne» est une entité à elle seule et le citadin se situe par rapport à son parcours. Le BHNS est un facteur d'identification au concept d'agglomération, d'unification de la ville.

Faciliter l'usage du Bus à Haut Niveau de Service c'est veiller à l'excellence de son fonctionnement et de son confort et créer les conditions pour que les entités de la ville où passe ce réseau soient agréables. En arrière plan se dessine la question de l'identité du réseau. Cette identité repose sur:

un matériau clair pour le revêtement des espaces piétons; le design et le traitement des stations et du mobilier. Le dessin est intemporel : c'est un archétype, au dessin épuré.

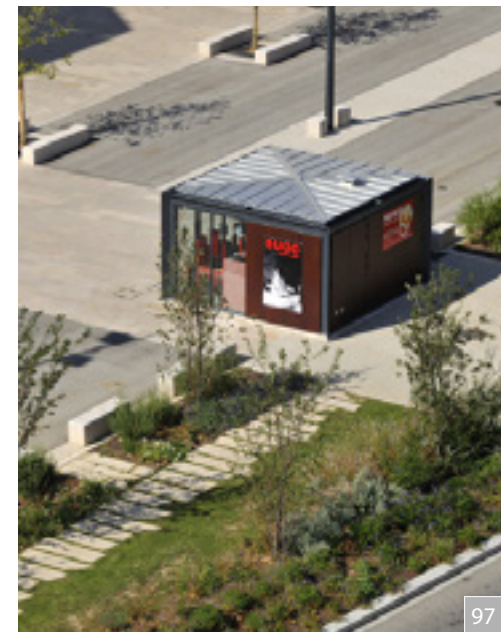


Mobilier des boulevards de Valence (26)

Maître d'ouvrage : Ville de Valence (Direction Développement Urbain)
Surface aménagée : 75 600 m²
Montant des travaux : 24 500 000 euros ht
Concours : 2002
Réalisation : 2007- 2009



+ Mobilier à vivre



Étude et réalisation du mobilier des stations du tramway de l'agglomération lyonnaise

En association avec Jean-Michel Wilmotte

Maitre d'ouvrage : SYTRAL (Syndicat des Transports de l'Agglomération Lyonnaise)

Montant des travaux : 91 494 000 euros ht (Aménagement urbain et mobilier)

Études : 1997-1998

Réalisation : 1998-2000



+ Mobilier urbain du tramway

La station est conçue comme un jeu de construction d'éléments indépendants, de petites échelles assemblées en modules dont les aménagements et la longueur varient selon les besoins et les contraintes géométriques des rues. C'est donc un espace qui combine tous les éléments mobiliers et les éléments d'armatures, d'enveloppe et de couverture, en cohérence et en continuité avec la ligne de mobilier du Grand Lyon.

Les stations protègent les personnes des intempéries, donnant le confort des parois et des toits, le verre pour voir et éclairer, le claustra pour vêtir et protéger, le métal pour construire et structurer, le granit pour fonder et relier au sol.



+

Mobilités

Réalisation du pôle d'échanges au niveau de la gare ferroviaire d'Antibes (06)

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
Surface : 40 000 m²
Montant des travaux : 12 290 000 euros ht
Étude : 2011
Livraison : 2014

Les Prix de
l'Aménagement
Urbain 2015



+ Un bâtiment paysage

Prix de l'Aménagement Urbain et Paysager Édition 2015

L'ambition du programme consiste à dessiner une gare à deux façades et deux entrées, liées à la position de la gare dans l'agglomération. Cette position en limite, mais hors du centre ville, est un atout, qui en fait bien une gare d'agglomération, afin de :

- Créer un vrai nœud de convergence de l'ensemble des modes de transport.
- Développer une gare de voyageurs à l'échelle du bassin de vie de la Communauté d'Agglomération.
- Organiser les façades urbaines de la gare véritable vitrine de la ville.

Le pôle d'échanges, un site stratégique nécessitant des arbitrages mais avant tout efficace et tourné vers l'utilisateur.

Il devient un maillon des chaînes de déplacements, un équipement vivant en constante évolution avec des enjeux sur des sujets comme l'environnement, l'ergonomie, les rythmes cadencés, les confort d'usages, création de parc relais et liaisons.



Aménagement du pôle d'échanges multimodal de la gare à Bourg-en-Bresse (01)

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse
Surface : 19 500 m² (espaces publics et VRD)
Montant des travaux : 5 000 000 euros ht
Études : 2011
Livraison : 2014



+ Une porte dans la ville

Le projet s'inscrit dans le programme régional des gares (contrat de plan État/Région) dont les objectifs sont de renforcer l'intermodalité et l'accessibilité par une meilleure organisation des flux d'échange pour tous les voyageurs (automobilistes, piétons, cyclistes, usagers des transports en commun, taxis, scolaires, ...), d'améliorer l'accueil et le confort des voyageurs (attente, vente, information, sécurité, ...), de renforcer les fonctions de centralité en prenant en compte les services et les projets urbains environnants, de valoriser le site, le quartier urbain et ses accès et d'organiser les façades urbaines de la gare. Se traduisant par la création d'un grand parvis piétons alliant qualité de traitement minéral et végétal et une fonctionnalité améliorée et sécurisée.



Création d'un pôle modal et d'une gare CEVA - Aménagement du quartier de la gare d'Annemasse (74)

Maître d'ouvrage : Agglomération d'Annemasse
Shon : 40 000 m² - Surface : 32 000 m²
Montant des travaux : périmètre opérationnel 8 500 000 euros ht
Concours : 2012
Livraison : 2019



+ Un quartier de gare pour demain

La gare d'Annemasse sera demain un pôle d'échanges exceptionnel profitant d'une desserte TER + CEVA réunis, du BHNS, de bus urbains, de la gare routière départementale, du tramway proche, et d'un parc-relais en ouvrage de 200 places. Elle est aujourd'hui un site « fonctionnel » ingrat, enclavé, et cerné par des voiries et une circulation automobile complexe, qui par conséquent, n'est pas attractive pour les mobilités douces. On voudrait ici rendre possible l'appropriation, par la ville, de la gare. Ou encore inclure la gare dans la ville, avec comme articulation un espace public ouvert. La ville dense pourra également remonter au-delà de la gare, jusqu'à la rue des frères Tassile.

Au-delà de l'offre de transport élargie, l'objectif ce grand projet urbain est de développer, en lien avec le futur pôle modal, la ville de demain, au coeur d'Annemasse : un centre habité, attractif, qui regroupe logements, activités, commerces.



Réalisation d'une passerelle dans le centre ville d'Épinal (88)

Maître d'ouvrage : Ville d'Épinal
Dimensions : portée : 63 mètres
 largeur : 6 mètres
Montant des travaux : 1 195 000 euros ht
Concours : 2003
Réalisation : 2005



+ Ouvrage d'art et design urbain

La passerelle est de facture contemporaine mais néanmoins discrète pour qu'elle puisse s'intégrer au patrimoine environnant

D'une longueur de 63 m, elle franchit la rivière par une seule travée. Le tablier est une structure multicellulaire en acier, extrêmement élancée et fine pour minimiser les obstructions lors des crues et permettre un accès sans dénivellation.

L'allée aval est protégée des vents dominants par un auvent transparent fixé sur la nervure ; les piétons qui l'emprunteront trouveront sous l'auvent des bancs disposés face à la rivière. L'allée amont, libre de tout mobilier urbain, sera plutôt destinée aux cyclistes.



TELEVAL : Traitement architectural des stations d'une ligne téléphérique à Créteil, Limeil-Brévannes, Valenton, Villeneuve-Saint-Georges (94)

Maître d'ouvrage : Conseil Général 94
Montant des travaux : 70 000 000 euros ht
Etudes : 2012



+ Téléphérique urbain

S'interroger sur la place d'une station le long d'une ligne de transport par câble, c'est chercher « le lieu » qui pourra toucher une part importante de riverains tant d'un point de vue pratique par sa proximité, son accessibilité, ses conditions de desserte, que d'un point de vue symbolique.

Un fil vert guide la conception, le « fonctionnel » suit le « structurel ». La gestion des flux entre le parvis, le quai et la cabine, l'orientation des voyageurs, l'implantation de la signalétique, les dispositifs de secours sont l'ensemble des contraintes qui orientent la conception de la station au sein du volume construit. Chaque site d'implantation sert de guide pour l'écriture architecturale de la station. Ces éléments permettent d'inscrire la station dans son environnement immédiat.

Le projet véhicule une image. Les lieux doivent trouver leur juste place dans la ville tout en étant porteur d'une identité propre. Une identité forte mais juste est un gage important d'appropriation par les usagers.



Prolongation de l'axe routier couvert du Paillon et aménagement du boulevard Vérany à Nice (06)

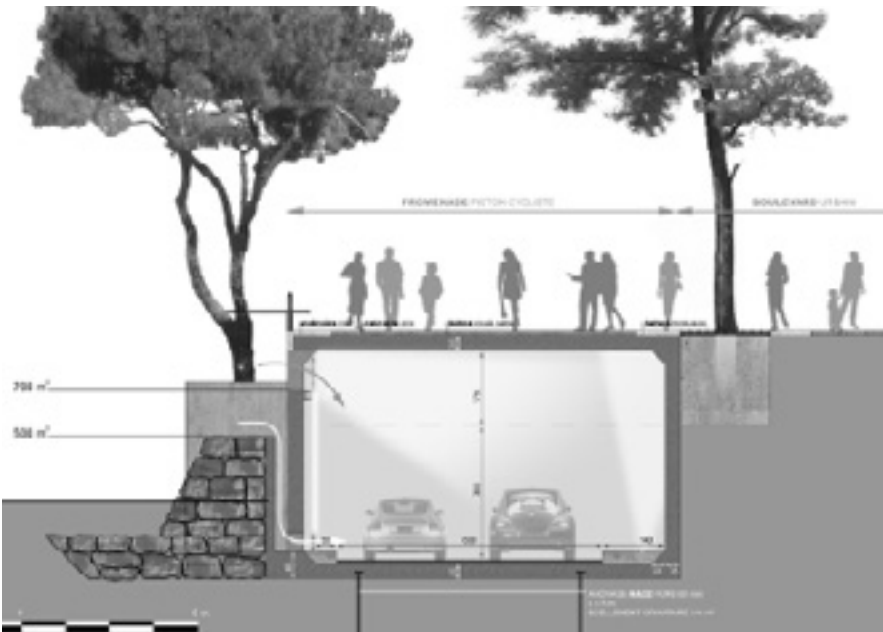
Maître d'ouvrage : Conseil Général des Alpes-Maritimes
Montant des travaux : 13 720 000 euros ht
Surfaces aménagées : 13 100 m²
Concours : 2002
Réalisation : 2008



+ Une promenade sur un ouvrage d'art

La séquence du Paillon à aménager se lit à la fois comme la première (venant du centre ville) et la dernière section (venant des quartiers Est) d'où l'on appréhende les eaux vives du Paillon.

Au Sud, à partir de la promenade des Anglais, après une succession de jardins (Albert 1er, Masséna), on rencontre les principaux équipements (théâtre, MAMAC, Acropolis, Palais des Expositions, future bibliothèque...), de l'agglomération qui rythment et composent la couverture de la rivière.



Parking relais Mermoz – Galeries Lafayette à Bron (69)

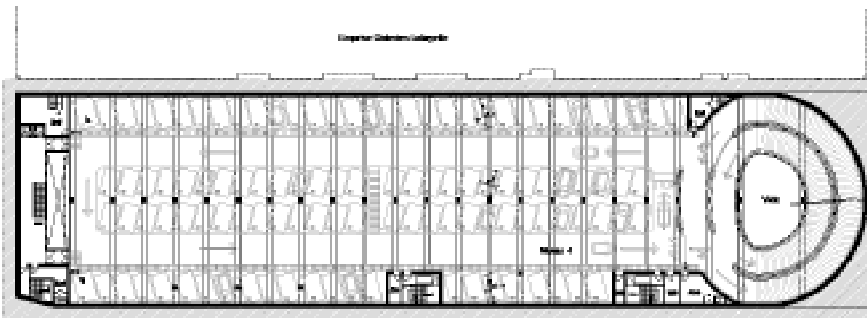
Maître d'ouvrage : Sytral
Shon : 14 700 m² - 400 places
Montant des travaux : 10 000 000 euros ht
Concours : 2012
Livraison : 2015



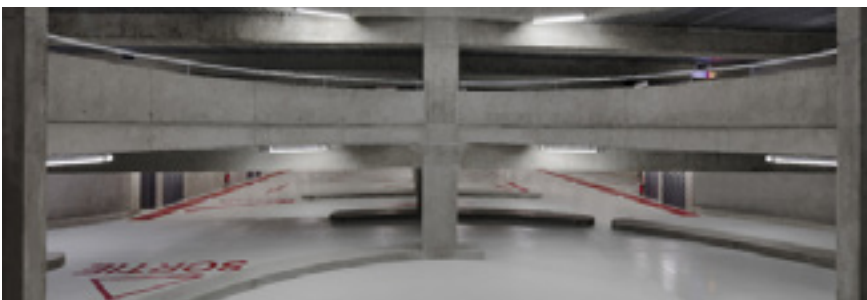
+ Design et fonction

Notre projet est marqué par la présence de deux failles : deux éléments architecturaux forts qui viennent « encadrer » la zone de stationnement. Une faille est réservée aux connexions verticales pour les piétons, et se situe à l'ouest du projet. Elle est traversée par un escalier encoiffonné et permet la connexion avec le métro. La deuxième faille se situe à l'est et est dédiée aux deux rampes de circulation des véhicules uniquement. Depuis chaque niveau, les failles permettent une lecture des accès piétons comme véhicules. Elles guident les utilisateurs par leur lumière « à part ». Ce sont des « puits de lumière » qui filtrent la lumière du jour et la complètent de lumière artificielle

La double rampe hélicoïdale permet un gain de temps pour les automobilistes et un aménagement optimisé du parking. La rampe extérieure permet de descendre dans les niveaux inférieurs, alors que la rampe intérieure permet la remontée. Du fait du fonctionnement propre à un parking relais, les croisements sont très limités



plan 01 - 0 - 111 plan
(1/10.000)



Création d'une ligne de 12 Km de tramway dont 3 Km en zone urbaine dense et 9 Km en périurbain de Grenoble à Fontanil (38)

Maître d'ouvrage : SMTC
Maître d'ouvrage mandataire : Territoire 38
Montant des travaux : 169 000 000 euros ht
Offre lauréate : 2009
Livraison : 2014 (1^{ère} tranche)
2015 (2^e tranche)



+ Urbanisme et transport : un contrat d'axe

La ligne E du tramway grenoblois dessert le territoire nord-ouest de l'agglomération. Les communes desservies sont : Grenoble, par le cours Jean Jaurès, de 42 m. de large, à l'architecture dense et classique, situé entre centre-ville et quartier de la gare, St-martin-le-Vinoux, St-Egrève, le Fontanil, communes périurbaines, à travers un tissu pavillonnaire ponctué de parcs et d'échappées visuelles sur les montagnes. La réalisation de la ligne E est un projet phare pour la métropole et le SMTC. Il s'agit d'appliquer pour la première fois la démarche Urbanisme et Transport (vision globale et cohérente de l'évolution du territoire, lien entre politique d'aménagement et de transport, intensification urbaine autour des lignes de transport).



Prolongement de la ligne T2 de la Défense (92) à Bezons (95)

Maître d'ouvrage : Conseil Général 92, Conseil Général 95
Montant des travaux : 49 615 000 euros ht
Concours : 2004
Livraison : 2012



+ Du centre à la périphérie : un fil vert

L'aménagement de l'extension de la ligne T2 qui dessert 5 communes répond à deux principes forts :

Concentrer l'effort de réaménagement sur quelques sites bien identifiés, en premier lieu les 8 stations, interface entre la ville et le système de transport,

Insérer la plate forme du tramway dans le tissu existant en limitant le réaménagement à quelques interventions ponctuelles.

Les plantations et les aménagements se font ponctuellement et non en linéaire soit à chaque station soit dans des poches libres de construction et pouvant être mises en valeur.



Aménagements urbains du tramway à Mulhouse (68)

en association avec l'Atelier du Paysage-Alsace

Maître d'ouvrage : SITRAM
Montant des travaux : 110 000 000 euros ht
Concours : 1999
Réalisation : 2006

Les Prix de
l'Aménagement
Urbain 2007



+ Révéler la forme de la ville

Trophée de l'aménagement urbain 2007 du Groupe Moniteur

Le projet de la ligne de tramway à Mulhouse s'articule autour d'une problématique d'échelles hiérarchisées, de la région urbaine, d'une séquence (un axe, un quartier), d'un lieu (un carrefour, une place, un square). Les stations, les poteaux de ligne aérienne sont conçus et dessinés pour être un mobilier fixe, identitaire. Ce sont des vecteurs d'un réseau urbain. Mais à l'intérieur de l'agglomération le tracé s'adapte à l'environnement, entre en cohérence avec les usages et les éléments du paysage : alignements, perspectives ou continuités visuelles, mais aussi ambiances diurnes ou nocturnes, faites de matière, de rythmes, de luminosités. Le projet est alors un élément de transformation.



**2ème ligne de tramway en site propre entre Châteaueux et la place du Peuple.
Restructuration de la ligne 4 entre la place du Peuple et place Jules Ferry à Saint-Etienne (42)**

Maître d'ouvrage : Saint-Etienne Métropole Ville de Saint-Etienne
Montant des travaux : 72 000 000 euros ht
Réalisation : 2006



+ De la gare au coeur de ville

L'action volontariste qui conduit ici à développer un réseau intégré de transports collectifs à la fois de proximité et d'agglomération, trouve sa cohérence dans la mise en rapport de plusieurs échelles de territoire : celle des riverains et des lieux de la ville, celle de l'agglomération stéphanoise, celle du réseau de ville de Rhône-Alpes et d'Auvergne. Le tramway de l'agglomération de Saint-Etienne est l'un des « dénominateurs communs » de ces échelles de territoire, parce qu'il agit sur la proximité et la vie riveraine comme il assure une fonction de maillon complémentaire de la mobilité dans le réseau TER Rhône-Alpes et Auvergne. Ce projet permet d'étendre le coeur de ville et de développer des pôles de centralités.



Étude de faisabilité et Avant-Projet du tramway de Montréal (Canada)

Maître d'ouvrage : Ville de Montréal
Montant des travaux : 900 000 000 dollars ht
Études : 2009-2011



+ Un tramway en Amérique

Dans le cadre de la mise en application de son Plan de Transport, la Ville de Montréal souhaite mener les études préliminaires pour définir l'organisation du futur réseau de tramway et sa faisabilité, ainsi que l'étude d'avant-projet de la première ligne.

Ainsi, notre travail se décompose en trois phases d'études :

- définir l'organisation du réseau de tramways initial et l'identification des itinéraires potentiels des lignes, notamment la première ligne.

- valider la faisabilité de la première ligne du réseau de tramways en matière d'insertion, d'aménagement, d'équipements, d'exploitation, d'impacts sur la circulation, d'achalandage et de coût de construction et d'exploitation.

- produire un avant-projet définitif, et intégrera les recommandations de l'analyse environnementale, dans tous les domaines concernés.



Aménagements et ouvrages d'art liés au Tram-train de Massy-Evry (91)

Maître d'ouvrage : STIF
Montant des travaux : 180 000 000 euros ht
Linéaire : 18 km
Concours : 2013
Livraison : 2018



+ Une ligne en pointillé

Le Tram Train Massy Évry est un événement dans l'espace qu'il parcourt et qu'il fédère. Les aménagements qui lui sont associés doivent porter le projet par la mise en place d'un vocabulaire propre à la ligne, que ce soit par le mobilier, l'aspect architectural des stations mais aussi par le paysage qu'il va générer le long du tracé. Les territoires parcourus sont multiples : vallée de l'Yvette, de l'Orge, parc de Mor-sang-sur-Orge, friches, zones pavillonnaires, autoroute A6, pour finir dans la ville d'Évry. Ainsi, le tram-train doit jouer le rôle de liaison non seulement par sa fonction de transport public mais aussi par son dessin dans l'espace qu'il structure. La création du tram-train est l'opportunité d'apporter une qualité paysagère et une identité fédératrice entre des espaces urbains existants, des espaces en devenir (ZAC et friches) et des espaces plus naturels (parc et canal). Le tracé se compose d'une centaine de modules : les 'chainons paysagers' ceux-ci se succèdent tout au long du projet en laissant passer le territoire initial par des vides traversant. Ils varient selon le paysage qu'ils traversent, allant de la prairie au massif dense. Ces jardins judicieusement plantés participeront à la mise en scène du paysage, seront des fenêtres pour la mise en valeur de lieux remarquables. Ainsi construit, le projet propose un paysage rythmé et varié pour l'utilisateur.



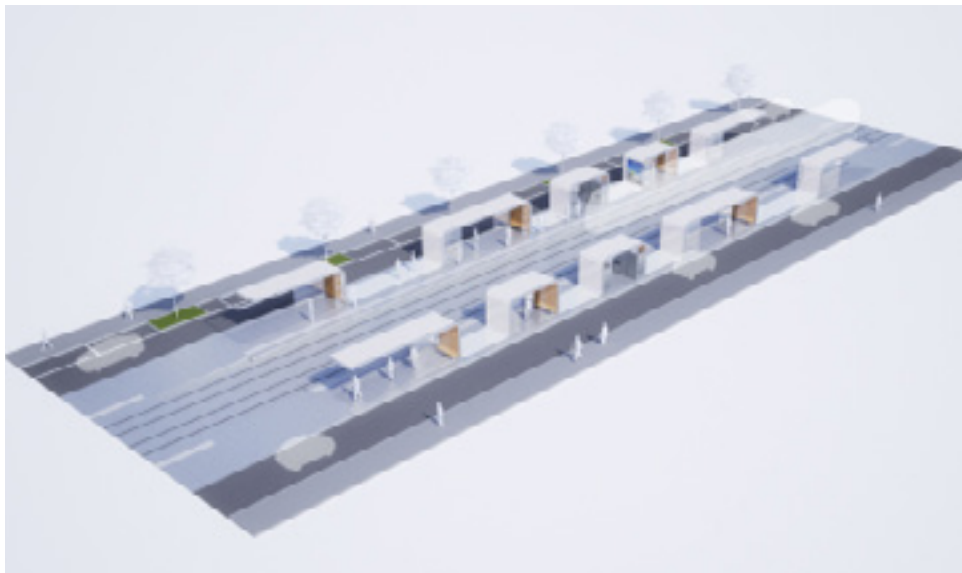
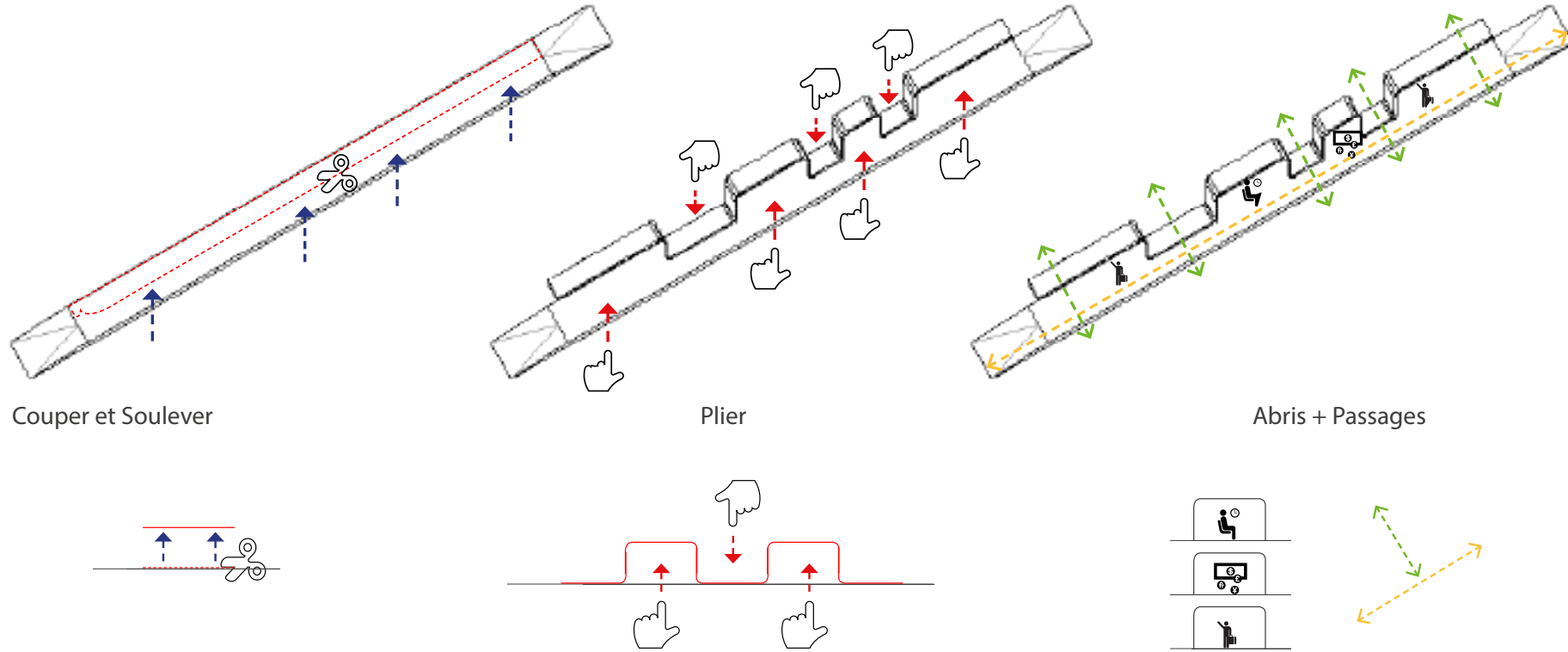
Tramway de Stockholm - Branche Nord à Kista (Suède)

Maître d'ouvrage : Trafikförvaltningen, Stockholm läns lansting (Comité administrant les transports)
Mandataire : SYSTRA
Montant des travaux :
Linéaire : 8,2 km
Concours : 2014
Livraison : 2021



+ Un tramway à la française en Scandinavie

La ligne Kista dessert la périphérie nord-ouest de Stockholm. Long de huit kilomètres, ce débranchement est atypique : il dessert un pôle commercial au cœur même d'un prochain centre-commercial, un aéroport national, un hippodrome, un quartier résidentiel, un futur éco-quartier et un cœur de ville dense et dynamique. Notre conception s'appuie sur la notion d'archipel, chaque lieu desservi est un «îlot» de Stockholm, intégrant une part d'éléments génériques et une part de spécificité. Chacun des îlots est relié par un ouvrage d'art pour s'affranchir des contraintes de topographie et de circulation.



Aménagement urbain des avenues de la Liberté et François Mitterrand à Nîmes (30)

En association avec Michel Corajoud

Maître d'ouvrage : Nîmes Métropole
Montant des travaux : 27 000 000 euros ht (1ère phase)
Concours : 2008
Livraison : 2012



+ Projet de transport, projet d'aménagement

Nîmes est une belle ville historique. Le site propre modifie la voirie et donc l'image de la ville, il aide à interpréter le sens de ses espaces : il marque les perspectives rythmées par les alignements d'arbres, les espaces verts, les forces typiques et spécifiques de ses quartiers centraux et périphériques, ses étendues et ses espaces de réserve. Il contribue à renforcer et à mettre en valeur l'armature viaire de l'agglomération. Le site propre donne à l'armature urbaine une identité nouvelle. «La ligne» est une entité à elle seule et le citadin se situe par rapport à son parcours. Le BHNS est un facteur d'identification au concept d'agglomération, d'unification de la ville.

Faciliter l'usage du Bus à Haut Niveau de Service c'est veiller à l'excellence de son fonctionnement et de son confort et créer les conditions pour que les entités de la ville où passe ce réseau soient agréables. En arrière plan se dessine la question de l'identité du réseau. Cette identité repose sur :

un matériau clair pour le revêtement des espaces piétons; le design et le traitement des stations et du mobilier. Le dessin est intemporel : c'est un archétype, au dessin épuré.



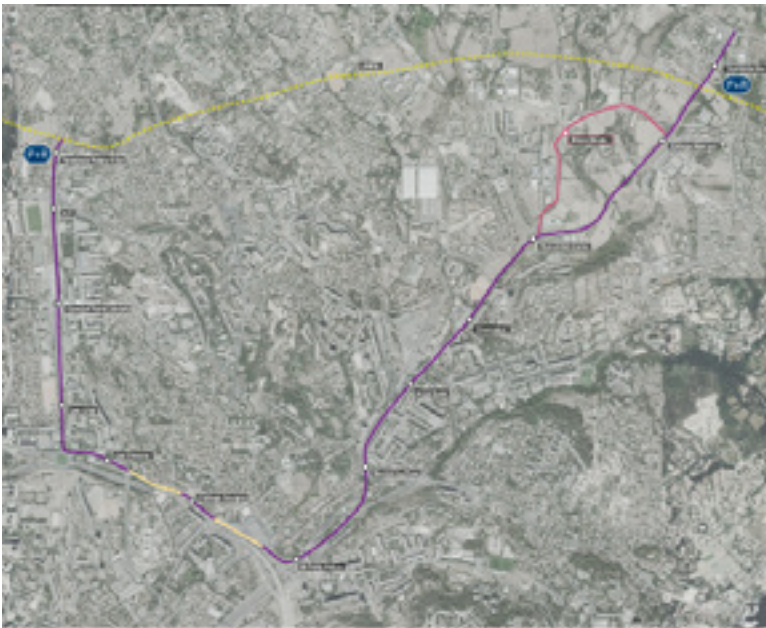
Réalisation d'une ligne de bus à haut niveau de service entre le technopôle de Château-Gombert et l'université Saint-Jérôme et deux parc-relais à Marseille (13)

Maître d'ouvrage : Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole
Mandataire : Ingérop Ingénierie
Montant des travaux : 38 000 000 € ht
Études : 2010
Livraison : 2014



+ Desservir les pôles d'activité

La ville de Marseille est une ville « site » où la morphologie urbaine exprime toutes les tensions entre mer et montagne. Le projet d'aménagement de la ligne de BHNS entre Saint-Jérôme et Château-Gombert doit traduire cette singularité. Le BHNS est un objet technique, doté d'une géométrie, d'un dimensionnement et de contraintes spécifiques, dont l'insertion peut entrer en conflit avec les autres fonctions urbaines et le dessin de l'espace public Marseillais, caractérisé par sa diversité, sa complexité et son hétérogénéité. L'objectif de notre démarche de projet est de trouver la juste place de ce système lourd et exogène, sans altérer son efficacité mais sans pour autant y assujettir l'ensemble du paysage urbain.



**Transport en Commun en Site Propre : aménagement de la deuxième tranche de l'axe est ouest
section « Lenoir Beaulieu » à Rennes (35)**

Maître d'ouvrage : Rennes Métropole
Montant des travaux : 15 300 000 euros ht
Surface : 120 000 m² - 2,4 km
Concours : 2008
Livraison : 2015



+ Plein cadre sur la Vilaine

Notre projet veut rendre la Vilaine plus urbaine, plus accueillante. Nous souhaitons ainsi démontrer que sa traversée dans la ville n'est pas une coupure, mais bien l'occasion de concevoir des lieux d'échanges, de relation entre les quartiers anciens et nouveaux.

Le principe retenu consiste à placer sur l'axe les véhicules les plus rapides (bus, véhicules de secours, taxis). Ces véhicules sont encadrés par des terre-pleins plantés infranchissables. Ensuite viennent de part et d'autre, par ordre décroissant de vitesse, les VP et les vélos. Et enfin, sur les « rives » extrêmes de l'Axe, les piétons circulent sur les larges trottoirs, quais hauts et chemins de halage qui leurs sont réservés.



Etude d'insertion urbaine et de circulation d'un transport en commun en site propre à Aix-en-Provence (13)

Maître d'ouvrage : communauté du Pays d'Aix
Mandataire : Gautier+Conquet
Montant des travaux : 59 000 000 € ht
Linéaire : 7 km
Études : 2014 - 2015



+ Urbanisme et transport

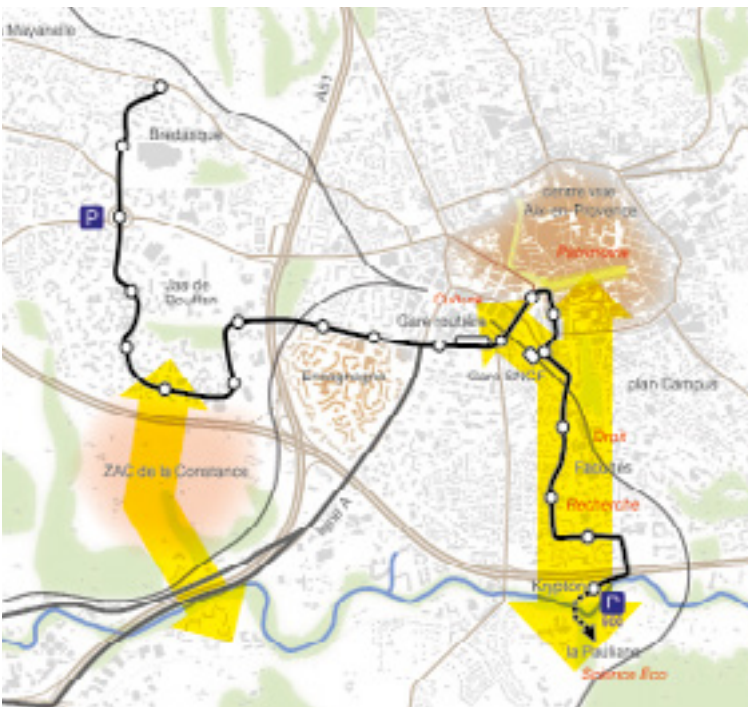
La mission de l'étude est décomposée en 3 phases :

- Une phase de diagnostic, urbain et circulatorie. Cette étape permet de récolter toutes les données pour établir un « état zéro » sur l'ensemble du tracé et ce suivant deux thématiques : la qualité urbaine / paysagère des espaces traversés par le BHNS et les conditions de circulation et de stationnement.

- Une phase de propositions de scénarii d'aménagement urbain et étude de circulation statique associées. Les différentes insertions urbaines possibles sont étudiées en accord avec les conclusions de la phase précédente, et discutées à la fois au niveau technique et au niveau politique.

- Une phase d'aide à la décision et de présentation qui met en jeu la conception de supports de communication destinés à la concertation.

- Une phase de finalisation qui englobe l'étude dynamique du scénario retenu, ainsi que l'optimisation des partis d'aménagement et l'établissement d'un cahier de prescriptions techniques, urbaines et paysagères.



Etude préalable à la constitution d'un réseau de TCSP et à l'aménagement des sites connexes à Cayenne (Guyane)

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Centre Littoral
Mandataire : Systra
Longueur : 17 km de tracé et projets connexes
Date études : 2013



+ Projet urbain et TCSP

La Communauté d'Agglomération du Centre littoral a confié au Groupement SYSTRA - Gautier-Conquet - FCL, une étude préalable visant à :

- définir son projet de TCSP (itinéraire, mode, service, intermodalité...) et vérifier sa faisabilité pour initier son financement,

- identifier une organisation de son réseau TC autour du TCSP pertinente, techniquement et financièrement,

- proposer des principes et projets d'aménagement pour les sites connexes traversés par le TCSP et les interfaces de ces quartiers avec la ligne,

- proposer des principes d'insertion urbaine pour la traversée du centre-ville de Cayenne.

La mission est particulièrement novatrice et s'inscrit dans un objectif affirmé de développement durable de la Communauté d'Agglomération autour du report modal recherché grâce à son infrastructure forte que sera le TCSP et son réseau associé et comprend donc un volet technique TCSP et un volet aménagement urbain sur différentes zones adjacentes au TCSP.



Aménagement d'un TCSP rive ouest du lac d'Annecy entre Annecy et Faverges (74)

Maître d'ouvrage : Conseil Départemental de Haute Savoie
Mandataire : Systra
Montant des travaux : 35 000 000 € ht
Linéaire : 26 km
Études : 2013



+ Urbanisme et transport

Afin de permettre au maître d'ouvrage d'arrêter le parti d'aménagement d'ensemble de l'ouvrage, l'étude a pour objet :

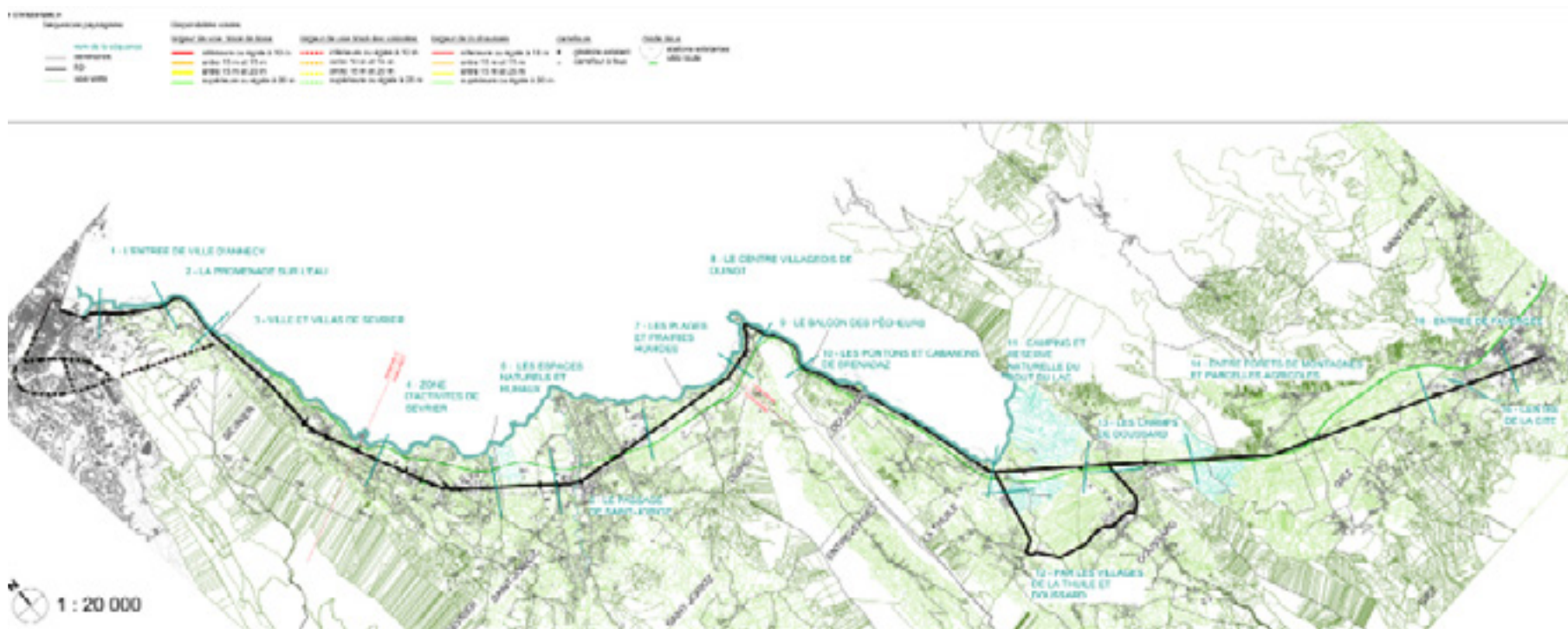
- de préciser les données et les contraintes physiques, économiques et environnementales de l'aire d'étude, laquelle intègre les communes, les collectivités et si besoin les espaces complémentaires (le lac et la partie nord de la montagne du Semnoz...),

- de présenter une solution décrite dans le présent cahier des charges et une ou plusieurs solutions variantes, d'implantation et d'insertion dans le paysage, ainsi qu'une comparaison des différents éléments composant ces solutions,

- d'indiquer les principes de fonctionnement du TCSP et les contraintes de mise en service en voies séparées spécialisées pour tenir compte des arrêts ainsi que des accès riverains,

- de vérifier la faisabilité technique, administrative et juridique de l'opération, et de préciser les procédures applicables,

- d'intégrer les différentes solutions dans l'espace foncier disponible actuellement afin de mesurer les contraintes d'accès des riverains et les acquisitions foncières à réaliser. mme un milieu très urbain sur un linéaire d'environ 10 km.



+ Urbanisme

Mission d'étude et de programmation urbaine et architecturale pour l'aménagement des Bords de Loire à Roanne (42)

Maître d'ouvrage : Ville de Roanne
Montant des études : 79 125 euros ht
Surface : 19 hectares
Offre : 2014
Etudes : 2014 - 2016



+ Reconquérir un patrimoine fluvial

Les âmes du site Port Canal-berges sont multiples, mais s'essouffle car elles se juxtaposent sans relation. Il s'agit de faire émerger une identité propre au site à partir d'un dialogue entre les différentes entités urbaines et paysagères, en s'étayant sur leurs particularités.

Les Berges de Loire : Continuité et animation, par l'implantation d'activités spécifiques en lien à l'eau, l'aménagement d'une promenade modes doux, la création et la rénovation d'ouvrage afin d'assurer la continuité des cheminements

Place Aristide Briand : Ordonner et créer de l'attraction, par l'implantation d'un équipement culturel, dynamique et identitaire, rotule entre les Berges et la Ville; par l'aménagement d'un espace public paysager - Lieu polyvalent; par l'implantation de logements en terrasse sur l'estuaire et la Loire

Esplanade des Mariniers : Recentrer et valoriser, en structurant l'espace sans le fermer, lieu d'accueil d'activités et d'animations en lien avec le port

Square des Martyrs : Qualifier et relier, par une inscription contemporaine et une ouverture sur le quartier, tout en confirmant sa particularité de lieu de commémoration

Les Berges du Renaiss : **Continuité et ouverture**, par l'aménagement d'une promenade paysagère jusqu'à Fontvallon, par la mise en valeur de l'estuaire, par sa perception et son accès depuis les quartiers adjacents

L'un des enjeux est également de mailler et adoucir les circulations en désenclavant, ordonnant, hiérarchisant le réseau afin d'intégrer les modes doux



Mission d'Architecte en Chef de la ZAC « Bon Air écoquartier caribéen » à Fort-de-France (Martinique)

Maître d'ouvrage : SAS Bon Air
Montant des travaux : Travaux aménagement 7 500 000 euros ht
Surface : 4,5 hectares
Concours lauréat : 2014
Etudes : 2015 - 2016



Principe densité



Principe percée jardin



Principe piéton



Principe esplanade



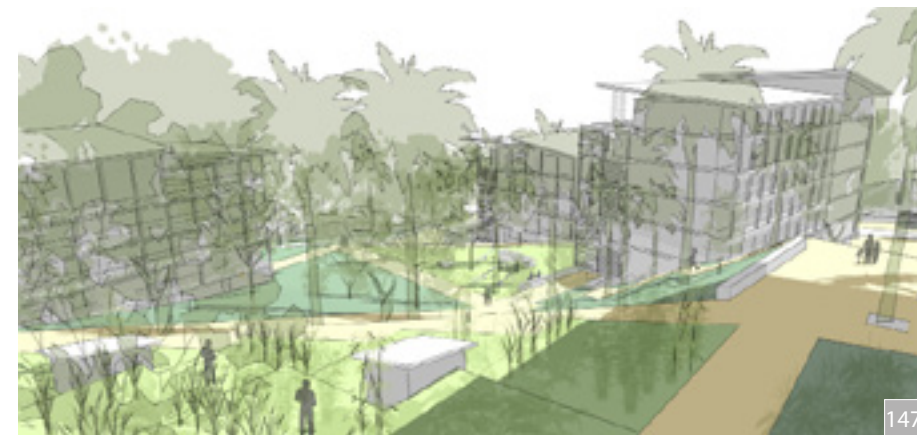
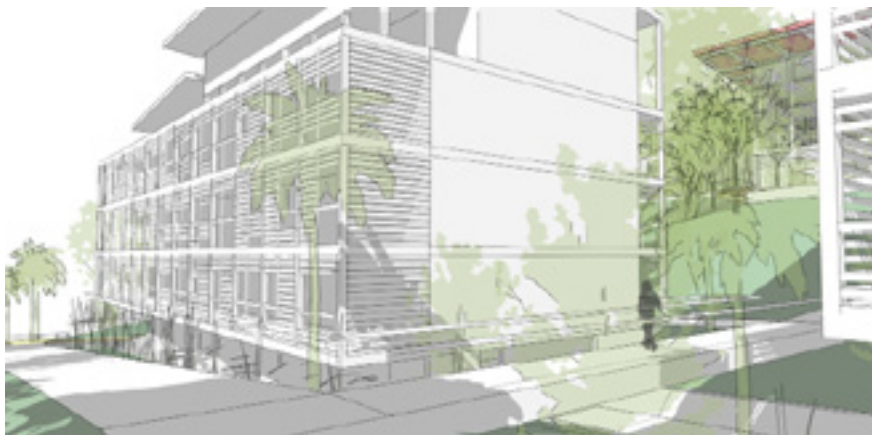
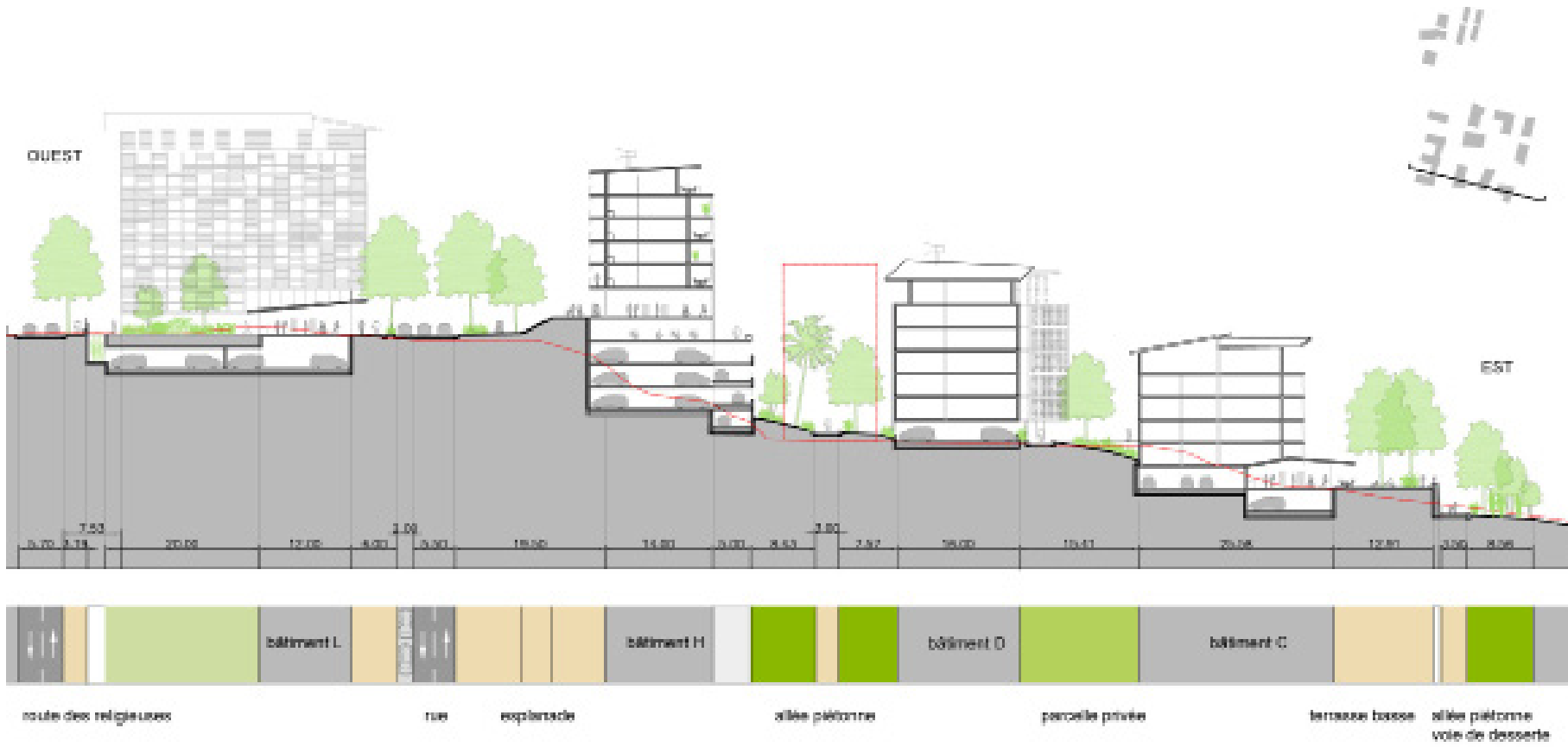
+ Ecoquartier caraïbéen

Le quartier Bon Air, construit il y a une cinquantaine d'années est une copropriété qui, depuis 1987, n'est plus gérée. L'ensemble est aujourd'hui une copropriété dégradée, ceinte d'espaces verts peu qualitatifs, de grandes surfaces imperméabilisées dédiées au stationnement et souffrant d'enclavement. Cette opération est l'occasion de repenser le quartier, tant sur le plan architectural, urbain que social, culturel ou économique.

Les études préalables réalisées ont montré un fort sentiment d'appartenance au quartier chez les occupants. Sa situation dans l'agglomération foynaise est un atout : situé sur les pentes d'un morne il bénéficie de vues sur la baie, le quartier est à moins de 500 m de deux arrêts du TCSP et de lignes locales ; il profite de par sa situation d'une ventilation naturelle et d'un cadre attractif.

Le parti d'aménagement répond aux demandes du Maître d'Ouvrage avec la réalisation de 466 logements neufs. Les 4 enjeux stratégiques définis seront ainsi respectés :

- enjeux écologiques en construisant avec le climat et en économisant les ressources ;
- enjeux urbains en créant un espace ouvert sur le centre du quartier et sur la ville ;
- enjeux socio-économiques en renforçant le lien social et en créant de l'emploi ;
- enjeu systémique en faisant participer les habitants et en mettant en synergie les acteurs



Dossier préalable à la création de la ZAC pour l'aménagement d'un éco-quartier à Pringy (74)

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération d'Annecy
Surface : 22 hectares
Programme : 900 logements
Études : 2013-2015
Livraison : 2017

SPD :

Logements : 67 000 m²
Bureaux / Activités : 8 000 m²
Commerces / Services : 3 000 m²
Hôtel : 4 000 m²
Équipements : 5 000 m²
Parc urbain



+ Un parc habité

L'étude a pour vocation de construire un éco-quartier dans toutes ses dimensions : environnementale, économique sociale. Il doit converger vers l'équilibre financier et offrir le cadre et une qualité de vie à tous grâce à des dessertes en modes doux, des transports collectifs, stationnement accès routiers apaisés, parc urbain significatif.

Elle permettra d'accueillir une population diversifiée avec une mixité affirmée, ainsi que la réalisation d'un habitat à haute performance énergétique.

Mettre en valeur les qualités paysagères



Aménager maillage piéton cohérent et attractif



Qualifier le maillage viaire, le hiérarchiser



Un parcellaire qui met en valeur les continuités végétales



Requalification de l'entrée de ville Sud de Saint-Julien-en-Genevois (74)

Maître d'ouvrage : Ville de Saint-Julien-en-Genevois
Montant de l'accord-cadre : 9 000 000 euros ht
Surface : 50 000 m² (surface perimetre opérationnel)
Offre : 2015
Etudes : 2015 - 2025



+ Une porte de ville

Imaginer et construire un plan guide, projeter une vision d'avenir pour l'entrée sud de Saint-Julien-en-Genevois, implique une nécessaire appropriation des enjeux urbains et une maîtrise des échelles du projet. Cela suppose :

un projet urbain

- À l'échelle de la façade sud de dessiner un projet cohérent sur le long terme :

- Des lignes bâties à affirmer
- Habiter la façade sud avec des typologies variées
- Une activité à consolider, au fil des opportunités de développement

- A l'échelle du périmètre opérationnel : un cœur de ville dilaté et accessible :

- Etendre le centre-ville
- Développer la ville jusqu'à la voie ferrée
- Affirmer le rôle structurant de la Route de Lyon en tant que lien Est / Ouest de la façade sud

un projet paysager

- Créer un socle commun pour la requalification de la façade sud : L'Aire et le Ternier

- Révéler un espace s'ouvrant sur le parc du Ternier et en faire un lieu de rendez-vous en coeur de ville

- Développer corridor paysager structurant
- Préserver un cadre naturel remarquable à valeur environnementale ajoutée

Un projet de mobilité

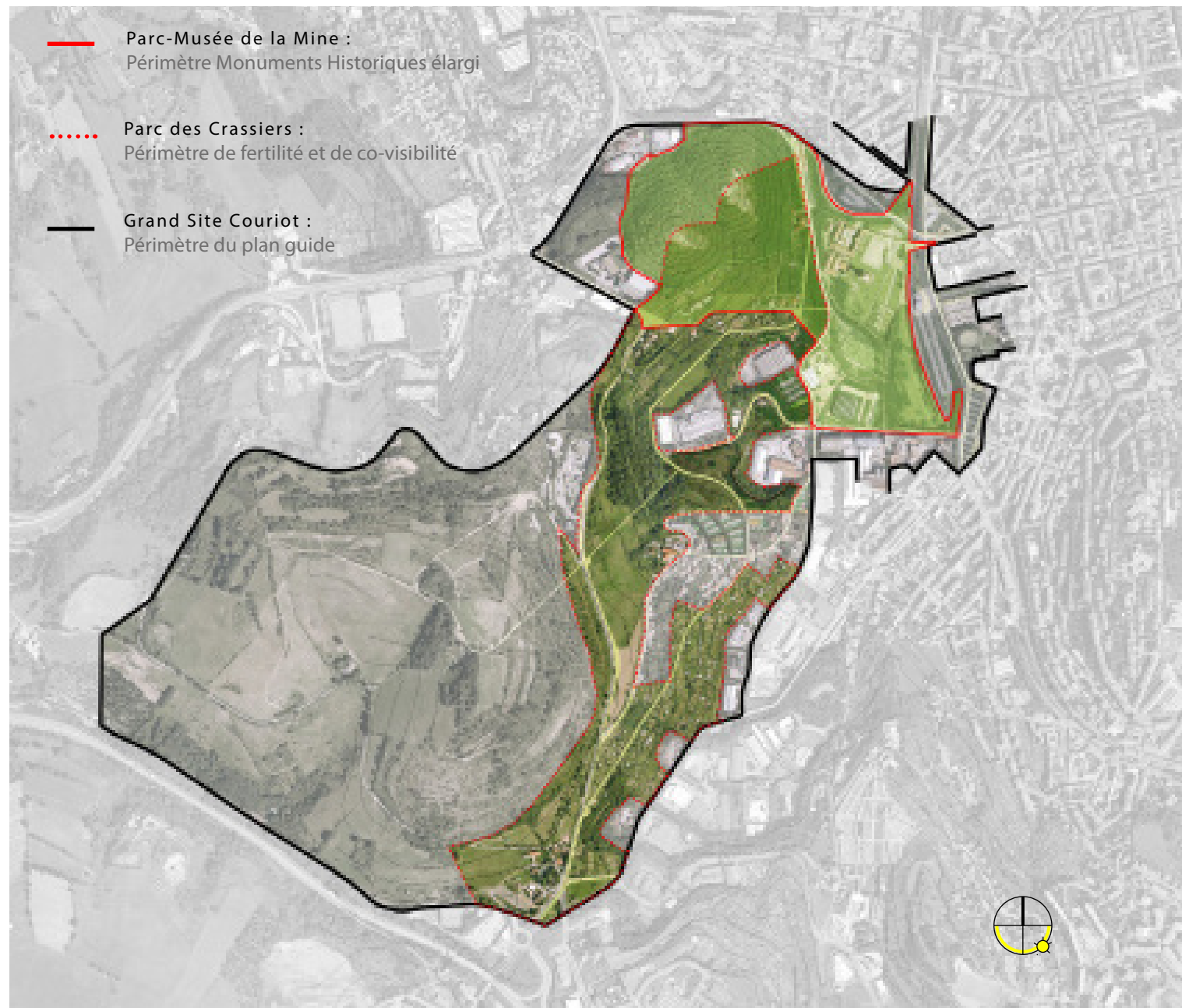
- Mettre en place une stratégie globale de déplacements



Schéma directeur du Parc Musée du puits Couriot à Saint-Etienne (42)

en association avec Michel Corajoud

Maître d'ouvrage : Ville de Saint-Etienne
Études : 2011 - 2014
Mission d'architecte conseil - sur un site de 100 ha



+ Un parc urbain et patrimonial

Un plan guide, ou comment Imaginer le futur d'un site classé.

- Un site culturel et patrimonial, dans et hors d'une ville en mouvement.
- Un site de nature en phase avec un urbanisme qui privilégierait une ville fertile.
- Un site fragile, tant du point de vue des bâtiments conservés que du point de vue du paysage qu'il donne à voir.

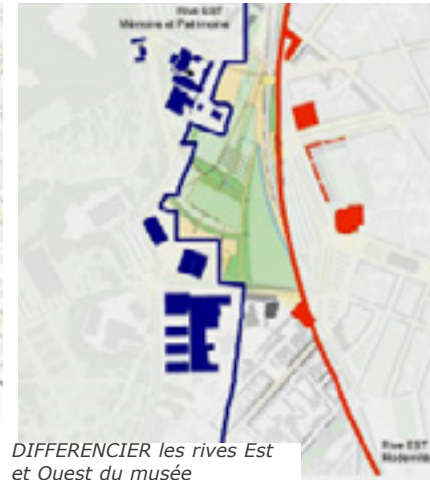
Dans l'objectif d'accompagner la régénération et la conservation du site industriel du Puits Couriot, nous proposons d'orienter les actions à l'intérieur d'une assiette paysagère. Nous présentons les périmètres de compréhension du site qui éclairent notre stratégie de gestion du paysage désormais restitué.

Nous confortons le site pour l'inscrire pleinement dans la ville et les usages de demain.

DÉFINIR une assiette paysagère



FORTIFIER le concept du parc musée



DIFFERENCIER les rives Est et Ouest du musée

REVITALISER les franges urbaines



DIVERSIFIER les usages et les parcours du parc



PRESERVER la fertilité des sols



QUALIFIER les entrées du parc



Mission d'architecte en chef de la ZAC Armstrong et maîtrise d'oeuvre des espaces publics à Vénissieux (69)

Maître d'ouvrage : Grand Lyon
Surfaces : 6 hectares, 300 logements réhabilités, 300 logements neufs
Montant des travaux
Espaces publics : 6 100 000 euros ht

Études : 2010-2015
Livraison : Espaces publics : 2013 et 2015
6 lots à bâtir : 2015 - 2017



+ Porosité urbaine

Les enjeux urbains :

> Renouveler l'habitat par la démolition et la réhabilitation des bâtiments existants (405 logements démolis et 300 logements réhabilités).

> Construire des typologies diverses pour favoriser la mixité sociale

> Composer de nouvelles unités résidentielles autour de coeur d'îlot paysager.

> Désenclaver le quartier et l'ouvrir notamment sur l'avenue Jean Cagne et le futur centre de quartier Vénissy.

> Renforcer l'identité urbaine du quartier par la requalification des espaces publics (maillage urbain et mail piétonnier).



Étude d'urbanisme et d'aménagement du quartier Mermoz Nord préalable à la création d'une ZAC, Lyon (69)

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain :

228 logements démolis
300 logements construits
270 logements réhabilités

Maître d'ouvrage :
Surface aménagée :
Date études :

Le Grand Lyon
56 500 m²
2006



+ Renouvellement urbain

Le quartier « Mermoz Nord » s'inscrit dans un site stratégique pour l'agglomération Lyonnaise en terme urbain et paysager comme en terme de déplacements.

La démolition du viaduc constitue un levier déterminant à l'échelle de l'agglomération lyonnaise et pour le développement et le désenclavement de ce quartier.

Cela permettra d'engager le renouvellement urbain du quartier avec la création d'un boulevard urbain paysager qui sera la véritable entrée à l'Est de Lyon repoussant ainsi l'autoroute hors de la ville, avec la mise en place d'un maillage de rues favorisant les liaisons piétonnes et automobiles entre le nord et le sud mais aussi avec le reste de la ville, avec des aménagements des espaces publics de qualité offrant ainsi un meilleur cadre de vie.



Le projet renforce la dynamique de développement engagé depuis 20 ans à Mermoz sud afin de l'étendre au nord par l'amélioration de l'habitat en résidentialisant les unités d'habitation et en

élaborant un épandage progressif.

Ainsi 228 logements seront démolis et 300 seront construits en favorisant une diversité de l'offre soit 60 % en logement sociaux et 40 % en logements privés et d'importants travaux

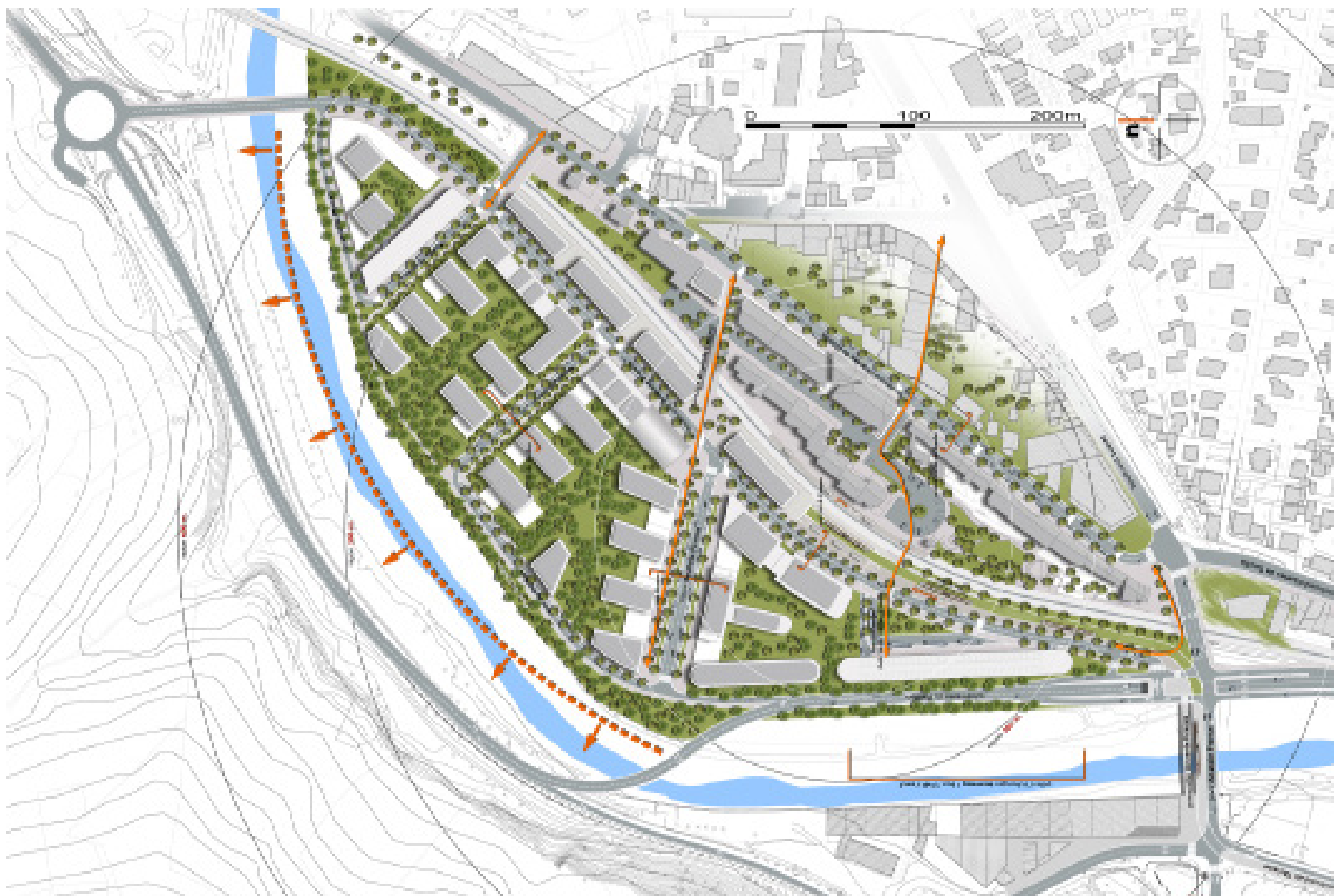
de rénovation du parc de logements existants seront réalisés.

Les commerces seront rénovés et renforcés, des immeubles de bureaux construits et les services publics et les équipements culturels et sociaux seront développés.



Aménagement du quartier Anatole France à La Trinité (06)

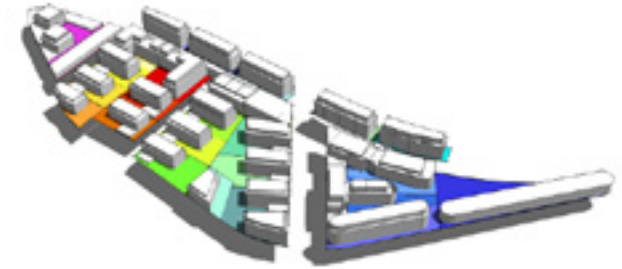
Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération Nice Côte d'Azur
Surface aménagée : 70 000 m² sur un site de 11 ha
Date études : 2006



+ Quartier Anatole France

Réalisation d'un schéma de principe pour la construction d'une ZAC sur un site pollué (ancienne zone industrielle), en zone inondable et enclavé entre le fleuve une voie ferrée.

Le site a vocation à accueillir le terminus de la première ligne de tramway de l'agglomération niçoise. L'aménagement du quartier Anatole France est la synthèse d'un projet dense, paysager, intégrant un programme mixte et s'appuyant sur une démarche d'éco-quartier (gestion des eaux de ruissellement, collecte pneumatique des ordures ménagère, mode doux et TCSP, ...)



+

Études et concours

Espaces publics autour de la halte CEVA à Champel Hôpital à Genève (Suisse)

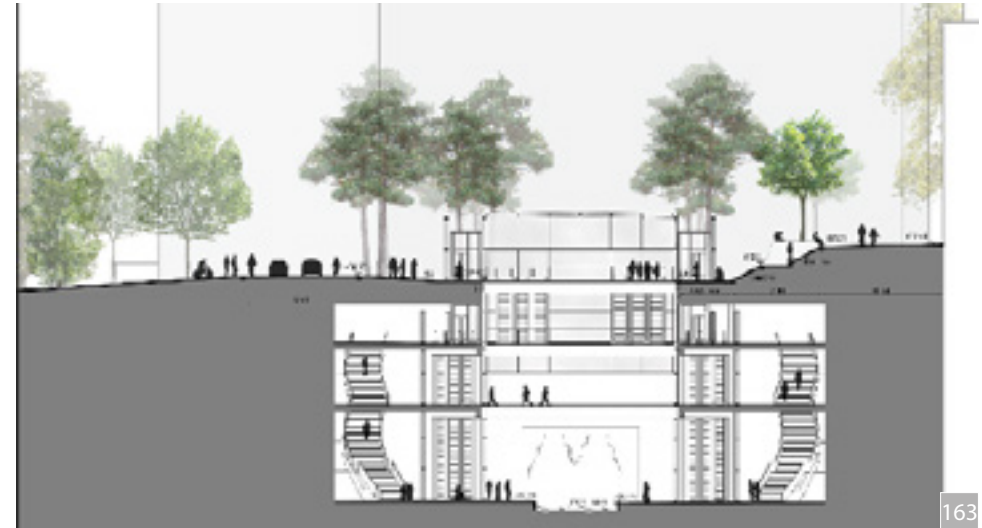
Maître d'ouvrage : Ville de Genève (Suisse)
Montant des travaux : 15 000 000 Francs suisse ht
Concours : Projet primé en 2012



+ Un plateau pour deux

Desservir la halte et ses services, et recréer un jardin, au cœur du quotidien du plateau de Champel. Un parvis est dessiné à la croisée des chemins. L'ancienne Avenue Bertrand forme un balcon, lieu de la vie locale. Des petites terrasses plantées modèlent accès et chemins pour tous, usager des transports ou riverain. Champel, un plateau pour deux...

Un projet d'éclairage entre ombre et lumière, soulignant la présence lumineuse de la « gare de verre », au cœur du site.



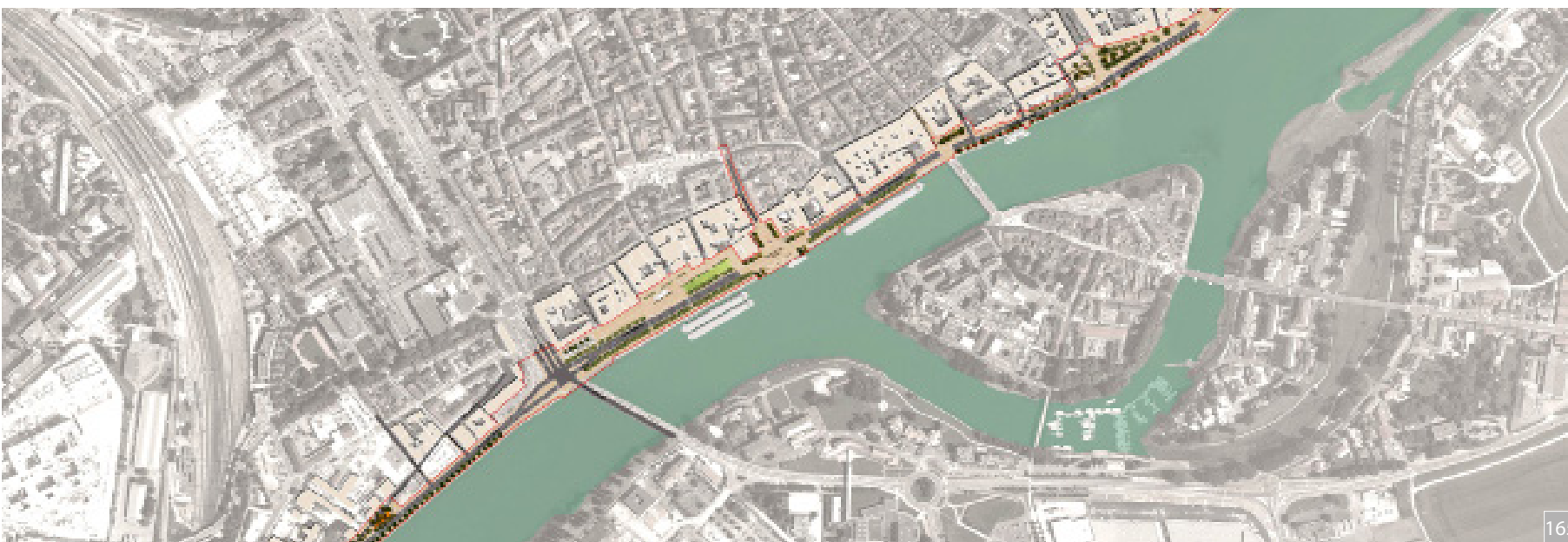
Les quais de Saône à Chalon-sur-Saône (71)

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération Chalon Val de Bourgogne
Montant des travaux : 3 400 000 ht
Surface : 124 763 m²
Date offre : 2012



+ La rivière : un espace d'usages retrouvés

Dans le prolongement des aménagements liés à la ligne de bus à haut niveau de service, nouvellement inaugurée, la ville de Chalon et la communauté d'agglomération Chalon Val de Bourgogne mettent en œuvre une politique de transformation urbaine volontariste. Le projet de requalification de l'avenue Niepce, grand axe structurant et la reconquête des quais de Saône sur près de 4 km font partie intégrante de cette stratégie d'ampleur. Notre projet consiste à élaborer un plan guide sur tout le linéaire de l'entrée Sud de la ville jusqu'au pont de Bourgogne afin de garantir une cohérence d'ensemble sur le long terme. L'objectif premier étant d'offrir une mise en scène de la rivière, espace identitaire de l'histoire Chalonnaise, au fort potentiel d'agrément et de détente. Un meilleur équilibre dans le partage de la voirie permet de favoriser les promenades cyclables ou piétonne, de réorganiser l'offre de stationnement, de diversifier l'usage des quais et des espaces de proximité, au droit de la ville historique. Enfin, d'autres propositions facilitent l'organisation de manifestations culturelles ou sportives au bord de l'eau vers le Bastion Sainte-Marie.



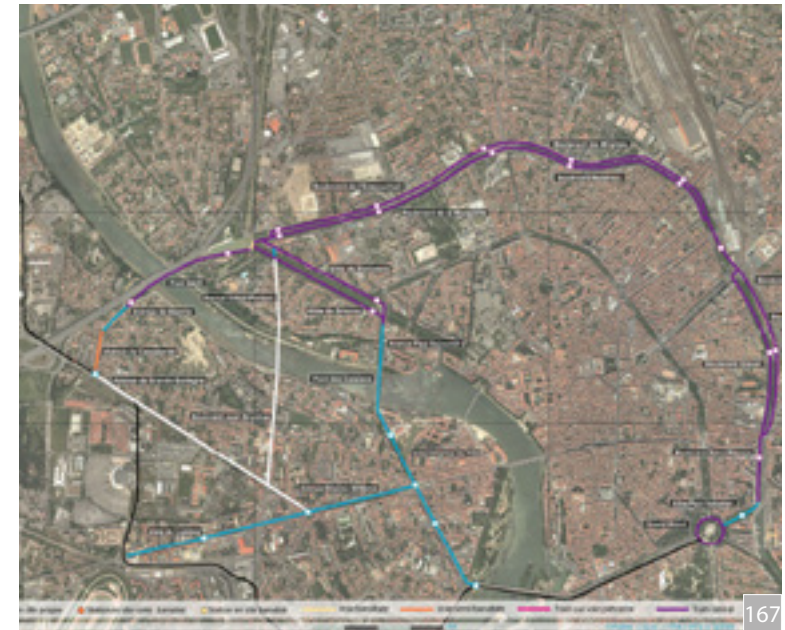
Développement du réseau de tramway de l'agglomération toulousaine : études préliminaires 60 km de tramway à Toulouse (31)

Maître d'ouvrage : SMAT
Études préliminaires : Avril 2010



+ Anticiper les modes de déplacement

Notre mission porte sur la faisabilité de l'insertion urbaine du tramway dans le cadre des études préliminaires pour le réseau de Toulouse à l'horizon 2020. Dans ce cadre nous étudions 13 scénarios sur un linéaire de 80 km traversant 6 communes de l'agglomération toulousaine. La réflexion sur l'insertion est menée en étroite collaboration avec les équipes de modélisation et d'exploitation dans le but de proposer un maillage optimal à l'échelle de l'agglomération. Ce travail a comme objectif de créer une offre de transport en commun, de renforcer les liens par modes doux entre les différentes communes et de créer des nouvelles polarités urbaines autour des stations et des nœuds d'échange.



Études de l'extension du tramway T3 de la porte de la Chapelle à la porte d'Asnières à Paris (75)

Maître d'ouvrage : Ville de Paris, Direction de la Voirie et des Déplacements

Montant des travaux : 166 400 000 euros ht (dont 80 000 000 euros pour aménagement urbain) pour 4,5 km

Études : 2007



+ Prolonger le tram des Maréchaux

L'objet de notre mission était d'étudier la faisabilité du prolongement de la ligne de tramway des Maréchaux, nommée T3, au-delà de son terminus provisoire localisé porte de la Chapelle, dans le cadre du projet d'extension au delà de la porte d'Ivry. L'un des enjeux majeur du projet est d'assurer une continuité dans le traitement des transversales entre Paris et les communes limitrophes afin d'atténuer, voir supprimer, la notion de frontière que peut constituer l'enchaînement Périphérique-Maréchaux. Ce prolongement de ligne de tramway permet de renforcer le maillage des transports en commun, de requalifier les espaces publics et enfin permettre la mutation du tissu urbain par une meilleure accessibilité dans un espace public attractif.



BHNS comprenant 16 stations, 2 pôles d'échange et 1 centre de maintenance à la Martinique (972)

Maître d'ouvrage : SMTCP MARTINIQUE
Montant des travaux : 85 000 000 € ht
Surface: 44 500 m² pour poile échange Carrère et 23 5500 m² pour Malhault
Études : 2012
Livraison : 2015
Concours non retenu



+ Un projet contextuel

Le projet de BHNS à La Martinique se compose d'un tracé, d'une gare d'un pôle multimodale et d'un bâtiment d'exploitation qui est un signal fort clairement visible, qui affirme son statut de gestion et maîtrise du réseau de BHNS. Le bâtiment est en forme de peigne sur deux étages, avec trois ailes ; nord, centrale et sud. Sa conception a été menée dans le respect des objectifs suivants :

- Assurer une activité optimale des différentes fonctions présentes sur le site.
- Faciliter et sécuriser la circulation des différents véhicules
- Garder une réserve de capacité de remisage, voire de maintenance
- Minimiser les coûts d'entretien du site en limitant et facilitant les interventions de maintenance périodique.

Les stations, autre élément structurant du projet et identitaire, ont une écriture sobre mais contemporaine qui s'appuie sur les lieux, le climat, la culture et les savoirs faire locaux. L'accessibilité et la signalétique y sont également traduites de manière claire et judicieuse.



Construction du complexe d'exploitation de Sainte-Musse avec remisage et maintenance mixte pour les autobus et pour le TCSP, un parking relais de 600 places, un bâtiment d'exploitation et un bâtiment administratif, d'un pôle tertiaire et des parkings à Toulon (83)

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée
Shon : Phase 1 : 16 794 m²
Montant des travaux : Phase 1 : 38 000 000 euros ht
Concours non retenu : 2009



+ Complexe d'exploitation et de maintenance

Un espace de travail ergonomique, un lieu de vie confortable, où la lumière naturelle, généreuse et contrôlée, met en valeur la charpente en bois et les volumes des ateliers.

Un site modulable et évolutif, pour passer du BHNS au tramway, s'adapter aux évolutions technologiques. Un signal dans l'agglomération, via la tour du PCC et l'envergure de la toiture en panneaux de terre cuite qui apporte inertie thermique et protection solaire. Un bâtiment à basse consommation (BBC) et un site industriel maîtrisé grâce à ses qualités environnementales exemplaires, la pérennité des matériaux (brique, bois, aluminium) et la prise en compte de la maintenance dans la conception des bâtiments: accès aux toitures en shed, simplicité des façades.



+ Annexe : CV

+ Dominique Gautier

**Directeur général
Associé**

Architecte d.p.l.g.
Né le 29 mai 1960



CURSUS

1986 : Diplômé de l'école d'architecture de Lyon
2002 : Certificat HQE (formation ADEME)

ITINÉRAIRE PROFESSIONNEL

1990-1997 : Collaborateur de Jourda et Perraudin Architectes
1997-1999 : Collaborateur à l'atelier d'architectes Bruno Dumetier
1999 : Association avec Bruno Dumetier
2008 : AABD Architectes devient Gautier+Conquet & Associés

*Membre du Conseil d'Administration de la Maison de l'Architecture
Rhône-Alpes depuis 2005
Membre de l'association AMO (Architecture et Maîtres d'Ouvrage)*

PRIX

Prix de l'Aménagement urbain pour le Pôle d'échanges d' Antibes (2015)

Archi Design Club Awards pour les Archives départementales du Rhône (2015)

Trophée de l'aménagement urbain du moniteur pour le tramway
de l'agglomération Mulhousienne (2007)

+ Stéphane Conquet

**Directeur général délégué
Associé**

Architecte d.p.l.g.
Né le 08 avril 1968



CURSUS

1996 : Diplômé de l'école d'architecture de Paris la Villette
2009 : Certificat « Approche Environnementale de l'Urbanisme »
(formation ADEME)

ITINÉRAIRE PROFESSIONNEL

1997 : Collaborateur à l'atelier d'architectes Bruno Dumetier
2003 : Association avec Bruno Dumetier et Dominique Gautier
2004 : Création de l'atelier parisien
2008 : AABD Architectes devient Gautier+Conquet & Associés

PRIX

Prix de l'Aménagement urbain pour le Pôle d'échanges d' Antibes (2015)

Archi Design Club Awards pour les Archives départementales du Rhône (2015)

Trophée de l'aménagement urbain du moniteur pour le tramway
de l'agglomération Mulhousienne (2007)

Lauréat du concours étudiant de logements «Le Zinc dans La Ville»,
organisé par Zinc Vieille Montagne et l'Opac du Grand Lyon.

+ Benoît Scribe

Directeur d'études Associé

Paysagiste d.p.l.g.
Né le 26 mai 1965



CURSUS

1990 : Paysagiste D.P.L.G.
de l'École Nationale Supérieure
du Paysage de Versailles

ITINÉRAIRE PROFESSIONNEL

1992-2006 : Architecte-paysagiste à l'atelier Michel
et Claire Corajoud
Suivi des projets de paysage :
Parc de Gerland, place Perrin,
cité internationale, Avenue Tony Garnier
à Lyon et de la couverture A1, la RN 1,
de la Plaine à Saint-Denis
2006 : Chef de projet chez AABD Architectes
2008 : Directeur d'étude lorsque
AABD Architectes
devient Gautier+Conquet & Associés

Membre de la Fédération Française du Paysage

+ Pascal Hendier

Directeur d'études Associé

Architecte
Né le 16 avril 1966



CURSUS

1986 : Ébéniste, Certificat Fédéral de Capacité
École des Arts et Métiers de Genève
1990 : Architecte HES - Haute Ecole
d'Arts Appliqués de Genève (Suisse)

ITINÉRAIRE PROFESSIONNEL

1990-1993 : Ernst Gisel Architecte, Zürich :
World Trade Center, Zürich
1993-1994 : Renzo Piano Building Workshop, Paris :
Musée Beyeler, Bâle
1995-1996 : Marc Mimram Ingénieur - Architecte, Paris:
Passerelle Solferino et piscine Molitor, Paris
1996-2006 : Renzo Piano Building Workshop, Paris :
Cité Internationale de Lyon,
Filiale de la Maison Hermès à Tokyo
2006 : Chef de projet chez AABD Architectes
2008 : Directeur d'étude lorsque
AABD Architectes
devient Gautier+Conquet & Associés

Enseignant vacataire à l'École d'Architecture de Lyon depuis 2006

+ Philip Murphy

Directeur d'études Associé

Architecte
Né le 19 janvier 1968



CURSUS

« Bachelor of Architecture » Partie II - Canterbury Polytechnic
« BSC Bachelor Sciences » - Partie I - University of Bath

ITINÉRAIRE PROFESSIONNEL

1991 : Agence Renzo Piano Building Workshop :
Usine Thompson
1992 : Agence Manuelle Gautrand
1994-1998 : Agence Jourda et Perraudin :
Palais de Justice de Melun,
centre de formation à Herne
1998 : Chef de projet chez AABD Architectes
2008 : Directeur d'étude lorsque
AABD Architectes
devient Gautier+Conquet & Associés

Gautier+Conquet Associés

Édition février 2016